Nº 123 - 35e Année *

ABONNEMENTS
1 an 6 mois 3 m. 1 m.
SUISSE . . 16.80 8.40 4.20 1.40
ETRANGER 32.40 16.20 8.10
On peut s'abonner dans tous les Bureaux de poste suisses, avec une surtaxe de 20 centimes

LA CHAUX-DE-FONDS. Parc 103

TÉLÉPHONE { Rédaction 13.75 / Administration et Annonces 87

CHÈQUES POSTAUX IVB 315

La Sentinelle

Quotidien socialiste

Samedi 31 Mai 1919

Le numéro : 10 ct.

ANNONCES
(LA LIGNE)
La Chaux-de-Fonds, Canton et Jura-Bernois . . Fr. 0.18
Minimum pr annonce » 1.80
Suisse . . . . . » 0.30
Etranger . . . . . » 0.40
(Minimum 10 lignes)
RÉCLAME . . . . . » 0.50

LA SENTINELLE de ce jour paraît en 6 pages.

Salut aux Femmes !

L'heure de la justice semble enfin approcher pour elles.

Personne plus que nous, qui voulons la justice partout, n'a le droit de s'en réjouir.

Comme le travailleur, elle fut pendant des siècles considérée ainsi qu'un instrument de labeur ou de plaisir. Comme lui, elle fut mise en tutelle et tenue à l'écart des forces directrices de la société. Comme lui, on la considéra ainsi qu'une mineure, qu'un être inférieur, ayant peut-être une âme humaine.

Malgré sa beauté physique irradiant encore les marbre de l'Acropole et qu'un culte révéra en tous siècles, malgré sa beauté morale, qui a fait de la fille, de la sœur, de l'épouse et de la mère l'incarnation des dévouements les plus sublimes, malgré ses facultés intellectuelles qui ont fait d'elle la grande éducatrice, malgré sa collaboration, qui en fait la pierre angulaire du foyer et des forces économiques de la société, on la méprisait avec bienveillance, oui, en l'adorant même, c'est vrai, mais on la méprisait.

La tradition avait inculqué au cœur de l'homme héritier des âges où la force et la violence exerçaient une puissance souveraine, une sorte de douce pitié pour la femme. Les meilleurs des hommes avaient pour elle une sorte de respect mêlé de condescendance. C'était et c'est encore un peu le sentiment de certains grands financiers et industriels qui veulent bien procurer aux esclaves de leurs usines des bains, des douches et des réfectoires.

Ce qu'il faut admirer chez la femme, c'est que tant de siècles n'ont pas tué chez elle toutes ses riches qualités. Ah ! oui, c'est vrai, beaucoup ont fléchi sous la dalle écrasante de la domination de l'homme. Elles sont devenues coquettes ou superficielles ou prêtes à baiser la main qui les châtiait. Mais notre siècle, avec ses secousses volcaniques, fait craquer les écorces les plus tenaces. L'âme de la femme respire à nouveau, le souffle de la liberté lui revient, elle l'aspire avec avidité et retrouve toute sa belle vitalité.

Le livre et le travail, l'école et la fabrique avaient déjà creusé de larges crevasses dans la carapace de servitude dont on l'entourait. Le mouvement socialiste, en rendant aux postulats démocratiques une vigueur nouvelle, en les faisant triompher de toutes les réactions, fraya un large chemin par où la femme s'élança à son tour.

Le féminisme est une sorte de frère cadet du socialisme.

Souvent, ils s'ignorent et parfois s'anathématisent. Peu importe, ils triompheront ensemble et s'aimeront dans leur triomphe appelé à renouveler les bases mêmes de la société.

Le féminisme serait entraîné par la chute du socialisme, car celle-ci serait marquée par la victoire de la force et de la réaction autoritaire dont la femme souffrit.

Le socialisme serait appauvri par la chute du féminisme, car il n'aurait alors résolu qu'imparfaitement sa mission libératrice.

Dans le monde entier, le socialisme approche de son avènement.

Dans le monde entier, le féminisme approche de sa réalisation.

Après la France qui vient à son tour de donner une leçon à la Suisse — et cela après la Russie, la Hongrie, l'Autriche, l'Allemagne et l'Angleterre, après la Hollande et la Suède — voici que le Sénat américain à une forte majorité vient d'accorder le droit de vote aux femmes.

Dimanche, les féministes suisses auront leurs assises à La Chaux-de-Fonds. De tous les coins de la Suisse, les femmes viendront, apportant dans les plis de leurs robes comme un souffle d'espoir et de juvénile enthousiasme, car ces femmes-là sont toutes jeunes de cœur.

Nous tenons à les saluer, à leur dire notre joie de les savoir dans notre cité, à leur dire tout le profond respect que nous éprouvons pour leurs revendications, à leur souhaiter une cordiale bienvenue, mais plus encore une prompte réalisation de leur programme.

Nous espérons que dans un mois le peuple neuchâtelois saura montrer qu'il n'aime pas la démocratie du bout des lèvres, mais du fond de ses convictions politiques.

Salut aux femmes citoyennes !

E.-Paul GRABER.

L'arbitraire militaire

La loi militaire votée par les Chambres et sanctionnée par le peuple souverain contient une clause en faveur de ceux qui sont chargés de famille. Mais voici qu'une décision du Conseil fédéral la supprime. On a élevé la solde à 8 fr. 50. Il fallait bien pour faire jouer aux soldats le rôle de policier les payer comme des fonctionnaires au moins. Soit, mais en même temps on a supprimé le secours aux familles. Or quand un soldat retire 8 fr. 50 au service militaire, il ne peut guère remettre plus de 6 à 7 fr. à sa famille. S'il a quelques enfants... ce sont les dettes qui surgissent. Or, on nous dit qu'il y a des sociétés de secours. Ce n'est pas de l'aumône que nous réclamons, c'est l'application de la loi, c'est de la justice. *Un groupe de soldats de la II-21.*

Une nouvelle note diplomatique

Le Conseil fédéral refuse de prendre part au blocus de l'Allemagne

Berne, 30 mai.

Le Conseil fédéral a adressé aujourd'hui à l'ambassade de France, à l'intention des Etats de l'Entente, la note suivante :

« Par des notes identiques du 19 mai, les gouvernements alliés ont demandé au Département politique si, au cas où les circonstances les obligeraient de prendre contre l'Allemagne de nouvelles mesures, le gouvernement fédéral s'engagerait à interdire toutes importations, réexportations ou transit de marchandises de ou à travers son territoire vers ou de l'Allemagne, sauf avec le consentement des gouvernements associés.

Au cours de la guerre, le Conseil fédéral, sur la demande des gouvernements alliés, a donné son consentement à la création de la Société suisse de surveillance économique destinée à contrôler l'emploi des marchandises provenant des pays de l'Entente ou en transit par leur territoire. Les dispositions prises alors pour assurer le contrôle confié à la S. S. S. ont restreint dans une très large mesure les possibilités d'exportation de la Suisse vers l'Allemagne, et si, à cette heure, les gouvernements alliés associés viennent de supprimer le contingentement qui limitait les importations en Suisse et ont donné leur assentiment à l'exportation de denrées alimentaires de Suisse en Allemagne toutes les autres mesures restrictives de la S. S. S. subsistent.

Le Conseil fédéral rappelle d'ailleurs que dans une récente note, il a demandé leur abrogation totale. Mais ce qu'il importe de relever, c'est que les droits de la S. S. S. d'importer des marchandises d'Allemagne ou en transit par son territoire ne fut jamais contesté pendant toute la durée des hostilités. L'engagement proposé à la Suisse irait donc bien au-delà de n'importe quelles restrictions qui lui furent imposées pendant la guerre et comporterait la rupture complète de toutes les relations économiques avec l'Allemagne. Non seulement la Suisse ne pourrait plus rien livrer à l'Allemagne, mais elle serait même empêchée de recevoir toute marchandise provenant soit d'Allemagne, soit transitant à travers ce pays.

Or, dans sa déclaration du 4 août 1914, adressée à toutes les puissances belligérantes, y compris l'Allemagne, le Conseil fédéral a affirmé, comme du reste dans toutes les guerres précédentes conformément à la volonté du peuple suisse sa ferme résolution d'observer la plus stricte neutralité à l'égard des Etats en guerre. Il se considère comme étant encore lié par cette déclaration et comme tenu de se conformer à la ligne de conduite qu'il a acceptée au cours de la présente guerre.

L'engagement qui lui est proposé lui paraît incompatible avec la politique de neutralité observée jusqu'à ce jour et dont il ne saurait se départir dans la phase finale de la guerre.

En conséquence, le Conseil fédéral, convaincu d'ailleurs que les gouvernements associés comprendront son attitude, estime ne pas pouvoir prendre l'engagement qui lui est proposé.

Réd. : Dans sa note d'hier, le Conseil fédéral avait déjà proposé aux gouvernements alliés la liquidation immédiate et complète, avec toutes ses conséquences, de la Société suisse de surveillance économique.

La paix de Versailles

Un train télégraphique allemand

Un train de matériel télégraphique et téléphonique est arrivé à Versailles rive droite. C'est celui du G. Q. G. allemand qui a servi au kaiser pendant toute la guerre. Il comprend un wagon-salon contenant le matériel d'émission et de transmission, deux wagons de matériel télégraphique et deux fourgons ordinaires. Le principal wagon comprend un petit salon, meublé de tables et de bureaux, un poste émetteur et récepteur de T.S.F., un poste de télégraphie ordinaire et un poste téléphonique ordinaire. La force électrique pour la puissance de batterie du poste émetteur est fournie par deux dynamos. L'éclairage peut être également assuré par des réservoirs de gaz d'huile ; il y a un fourneau pour le chauffage central. Dans cette pièce, il y a deux groupes de cabines avec banquettes mobiles qui peuvent servir de couchette, des tables, des appareils téléphoniques mobiles. Les ouvriers travaillent aujourd'hui à dresser les antennes sur le wagon-salon.

Le traité de paix édité à Berlin

La « Société allemande pour une Ligue des nations » a fait paraître le texte intégral du traité, en français chez un libraire de Berlin. Il comporte un volume de 262 pages, qui donne la teneur des 440 articles du projet de Versailles. Une carte des territoires enlevés à l'empire y est jointe.

L'authenticité de la publication est affirmée par une note que nous trouvons au verso de la page du titre. La voici telle quelle :

« Le contenu de cette brochure est la reproduction intégrale et inaltérée du document originaire de paix, présenté par les puissances alliées et associées aux délégués allemands le 7 mai 1919, à Versailles. Il nous a été remis immédiatement par un courrier et nous en avons causer la reproduction suivante, qui conforme mot à mot avec le texte officiel. »

Réd. : Nous avons reçu ce document avant-hier. A part les légères erreurs de traduction qu'on trouve dans la note ci-haut le livre est fort bien édité. N'est-il pas suprenant de voir que les neutres ont connaissance du texte officiel du traité avant le public et les autorités législatives des pays de l'Entente.

La guerre en Russie

Le communiqué des Soviets du 23 mai dit : Sur le front de l'Oural, l'armée rouge continue son avance, bien que l'ennemi dispose de troupes considérables. Le chiffre des déserteurs et des prisonniers s'accroît de jour en jour. Dans la région d'Adumiro, un combat s'est déroulé entre une division rouge et plusieurs divisions ennemies. L'ennemi s'est enfui en désordre devant l'assaut à la baïonnette des troupes rouges. Dans la contrée de Kiribulakow, l'ennemi a subi une défaite dans ses attaques, malgré sa supériorité numérique. Les troupes rouges se sont emparées de plusieurs villages.

Réd. — La dépêche d'hier annonçant que les troupes de Koltchak prenaient Orenbourg et dont tous nos excellents bourreurs ont fait grand flafla, a été expédiée d'Omsk... le 21 mai. Ils oubliaient de nous le dire.

Après Sébastopol

Le 6 juin, la Chambre française assistera à un important débat. Une interpellation sur la révolte des marins de la flotte française de Sébastopol est, en effet, fixée à cette date. La Confédération générale du Travail a avisé le gouvernement qu'elle défendrait les révoltés par « tous les moyens » s'ils étaient frappés à cause de leur geste. Que fut ce geste, dont la répercussion a été si grande dans les milieux ouvriers et socialistes de France ?

Nous savions déjà, par la lettre d'un marin français, que les équipages des cuirassés « France », « Justice », « Vergniaud » et « Mirabeau » hissèrent, le 21 avril 1919, le drapeau rouge au chant de l'Internationale.

120,000 exemplaires du journal parisien « La Vague », le vaillant quotidien de notre ami le député Brizon, furent saisis par la censure pour avoir voulu publier cette lettre. Voici cependant un nouveau témoignage. Il a été publié dans l'«Iswestia», et fut radiotélégraphié de Moscou, le 24 mai. S'il faut du temps à la vérité pour se frayer un chemin, elle perce cependant toujours.

Moscou, 24 mai (par radiotélégrammme) B. C. H. — Dans les « Iswestia », un témoin oculaire donne une description des événements de Sébastopol. C'est un aperçu remarquable de la révolte des marins français. Le lundi de Pâques, au matin, les croiseurs cuirassés français hissèrent le drapeau rouge.

Les matelots s'approchèrent de la côte dans des canots décorés de fleurs et de banderolles rouges, en chantant des hymnes révolutionnaires. Après avoir débarqué et s'être joints aux ouvriers, ils s'approchèrent de la maison des syndicats en s'écriant : « Vive le bolchévisme ! ».

A leur tête marchait un grand matelot, qui portait le drapeau rouge. Un officier français se jeta sur lui pour lui arracher le drapeau. Un coup de fusil frappa l'officier qui roula à terre mortellement frappé.

Sur ces entrefaites, une compagnie de soldats français tira une salve ordonnée par un lieutenant. Le porteur du drapeau rouge tomba à son tour, atteint à mort, sans lâcher la hampe de son étendard et en s'écriant pour la dernière fois : « Vive le bolchévisme ! ». Sa mort héroïque fit une telle impression sur les soldats de la compagnie que ces derniers tuèrent leur lieutenant et se joignirent aux matelots. Plusieurs officiers avec eux.

Malgré tous les ordres, les matelots refusèrent de s'embarquer dans les canots et de quitter la ville. Ils se rendirent chez le commissaire révolutionnaire et se joignirent aux bolchevistes de Sébastopol.

Parlez-nous des gaz asphyxiants !

Nous lisons dans le « Progrès de Lyon » du 30 mai :

Un effroyable poison

Le poison le plus violent connu jusqu'à ce jour vient d'être inventé par le professeur Lee Lewis, du service des mines des Etats-Unis, qui le faisait fabriquer à raison de trois tonnes par jour au moment de la signature de l'armistice pour l'utiliser contre les Allemands. Ce poison a été nommé le « lewisite », du nom de son inventeur.

Dix aéroplanes auraient pu transporter une quantité de lewisite suffisante pour faire disparaître de Berlin toute trace de vie animale ou végétale. La production d'un jour de ce poison suffirait pour tuer tous les habitants de New-York. Une seule goutte versée sur la main pénétrerait dans le sang, atteindrait le cœur et causerait la mort après une terrible agonie.

Des précautions extraordinaires avaient été prises pour garder l'invention secrète. Une usine a été spécialement construite près de Cleveland, dans l'Ohio, pour sa fabrication. Tout ouvrier, en y entrant, était tenu de signer l'engagement de ne pas en sortir avant la fin de la guerre.

Le procès de Zurich

Appel à l'opinion

Le 2 juin s'ouvrira à Zurich, devant la Cour pénale fédérale, le procès dit « des bombes ».

Nous considérons comme un devoir pour notre Ligue — instituée pour défendre contre l'arbitraire les droits et la liberté des citoyens, sans distinction de nationalité, de croyance, de parti — d'intervenir, à la veille des débats pour éclairer encore une fois l'opinion sur les faits monstrueux, les violations flagrantes de toutes garanties légales et constitutionnelles, les véritables attentats contre le droit des gens commis pendant l'instruction de ce procès.

Les victimes sont presque toutes des travailleurs manuels, venus chez nous pour gagner leur vie par un labeur honnête. Nous sommes fermement convaincus, après un examen attentif des faits, que la plus grande partie d'entre eux ont été poursuivis simplement pour leurs opinions politiques.

Nous entrevoyons dans cette affaire un véritable procès de tendances, une sombre machination judiciaire. Des responsables réels, couverts par de hautes protections, ont pu vraisemblablement se soustraire à toute poursuite, pendant que des innocents se sont vus férocement frappés. Tout cela résulte clairement de l'étude des phases successives de ce procès, dans lequel deux affaires parfaitement distinctes ont été confondues à dessein.

Il a été abondamment prouvé — et cela a déjà été rendu public sans qu'aucun démenti vînt mettre en doute la véracité de ces affirmations — *que des violences ont été exercées sur plusieurs personnes arrêtées au cours de l'enquête.* Un magistrat, oubliant les devoirs de son ministère, consistant en la recherche de la vérité par des voies purement légales, n'a pas hésité à abuser des attributions que la loi lui confère, pour les mettre au service d'une haine féroce et de la plus basse vengeance.

Ce sont ces agissements, dignes des Tribunaux du Saint-Office, que nous voulons flétrir et porter à la connaissance de tous, pour provoquer dans la conscience publique une réaction salutaire contre les tentatives de ceux qui voudraient nous ramener aux sombres procédés d'une époque condamnée.

Un juge calomniateur

Mais avant de nous engager dans l'analyse des faits, qu'il nous soit permis de rappeler que parmi les victimes de cet odieux complot judiciaire se trouve au premer plan un homme qui, depuis plus d'un an, expie dans une prison le crime d'aimer passionnément le peuple.

Cet homme — *Louis Bertoni* — ce grand idéaliste, qui a mis sans compter toute son existence au service des humbles et des opprimés, cet incorruptible devant la droiture duquel les adversaires eux-mêmes sont obligés de s'incliner, est aujourd'hui accusé de faits contre lesquels proteste violemment sa vie tout entière.

Or, dans le but évident d'attaquer sa haute moralité, un représentant de la loi, le juge d'instruction Otto Heusser n'a pas hésité à forger de toutes pièces des accusations tendancieuses et à les donner en pâture à la presse, au moyen de communiqués officieux. La fausseté de ces accusations tendancieuses résulte de l'acte de renvoi lui-même, qui ne contient aucune allusion, même indirecte, à leur sujet.

La légende du « complot anarchiste »

Vers la fin d'avril 1918, à la suite de la découverte de bombes dans la Limmat, plusieurs ouvriers italiens furent arrêtés à Zurich. Peu de temps après, d'autres arrestations suivirent à Genève et, parmi elles, celle de Bertoni.

Le juge Heusser, chargé de l'instruction du procès, se hâta d'échafauder un vaste complot anarchiste, dans lequel il voulait impliquer, si possible, tous les travailleurs étrangers résidant en Suisse et professant des idées avancées.

Les arrestations furent opérées un peu au petit bonheur, bien souvent sur un semblant d'indice. Soixante-dix personnes furent ainsi appréhendées (l'enquête a porté sur plus de cent personnes) ; cependant, vingt-huit seulement sont appelées à comparaître au procès. Presque toutes les autres ont été rendues à la liberté avec un non-lieu après une mise au secret qui, pour quelques-unes, s'est prolongée pendant neuf mois ; elle a été aggravée, dans beaucoup de cas, par des mauvais traitements et des sévices de toutes sortes.

Hanté par l'idée préconçue d'établir à tout prix l'existence d'un complot, le juge n'a reculé devant aucun moyen propre à extorquer aux coupables présumés de prétendus aveux. Des moyens légaux, il ne tarda pas à passer à des actes d'une gravité telle qu'on hésite presque à croire qu'ils aient pu être accomplis impunément.

Pour ce haut fonctionnaire, pour ce représentant de la juridiction suprême du pays, tout prévenu se transformait en coupable par le fait seul qu'il comparaissait devant lui : avant même d'avoir été jugé, il devait donc expier le crime présumé dont il était accusé.

Et tout comme aux temps de l'Inquisition, le juge Heusser eut recours à la torture, à l'épouvantable pratique de la « question », lorsque le régime déprimant de la mise au secret ne suffisait pas à lui fournir les résultats convoités. Avec une férocité digne d'un disciple de Torquemada, le juge Heusser opérait en personne, en insultant bassement les prévenus et en n'hésitant pas, dans ses accès de fureur aveugle, à se livrer à des voies de fait sur les personnes des prévenus. Lorsque

ceux-ci persistaient, malgré tout, dans leurs dénégations, lorsqu'ils ne cessaient de protester de leur innocence, d'affirmer leur ignorance des faits sur lesquels portait l'enquête, les malheureux se voyaient enterrés, pendant plusieurs jours de suite, dans un étroit et sombre cachot, au régime du pain sec.

La « Maison des Morts »

Il serait trop long d'énumérer ici toutes les violences et tous les faits odieux commis pendant la période d'enquête qui dura sept mois. D'ailleurs, quelques-unes des victimes, libérées depuis, préfèrent s'abstenir de dénoncer publiquement les sévices subis, dans la crainte de représailles.

Cependant, trois des libérés, frappés d'expulsion depuis, Girolo, Coretti, et Guiboud, ne voulurent pas se taire et déclarèrent avoir été plusieurs fois battus par le juge Heusser.

L'un d'eux, Guiboud, alla jusqu'à porter plainte contre ce magistrat. Plusieurs journaux relatèrent ces faits et reproduisirent un cliché montrant une partie de la chemise de Guiboud déchirée par le juge dans un de ses accès de fureur. La plainte n'a eu, jusqu'ici, aucune suite, le juge Heusser ayant obtenu l'internement de sa victime, en attendant l'expulsion retardée puisqu'il s'agissait d'un déserteur français. Guiboud, interné ou plutôt enterré à la prison d'Orbe, comparaîtra toutefois comme témoin à Zurich, sur l'instance de la défense.

La femme de Guiboud, interrogée elle aussi par Heusser, fut abreuvée de basses injures par ce dernier.

Plusieurs des prévenus furent gravement atteints dans leur raison. Deux cas de démence se sont vérifiés. Un des accusés est actuellement interné dans une maison d'aliénés.

L'un des prévenus, un jeune étudiant italien, de santé très délicate, dont l'innocence était irréfutablement établie, ne fut remis en liberté qu'après sept mois de détention, mourant, et ne put être sauvé que par miracle.

Une femme impliquée dans cette affaire fut relâchée après quatre mois d'emprisonnement et ne tarda pas à succomber des suites de celui-ci: Bertoni a déclaré à son avocat, Me L. Willemin, qu'ayant été très malade aux mois de juin et juillet 1918, il ne reçut la visite de médecins qu'au mois d'octobre !

Enfin, deux prévenus, Arcangelo Cavadini, Italien, et Louis Crétin, de Genève, ont été trouvés morts dans leur cellule quelques jours seulement après leur arrestation. On prétendit qu'ils s'étaient suicidés, mais on n'a jamais pu établir les causes de ces décès étranges autant que soudains.

La prison de Zurich, où ces faits navrants se sont produits, sous l'ombre protectrice de la loi, a été dénommée depuis, avec raison, la « Maison des Mort ».

Une enquête suspecte

La procédure appliquée aux accusés dans l'affaire des bombes est celle prévue par le Code pénal fédéral, code qui date de 1853. Grâce à cette procédure moyenâgeuse, condamnée par la science juridique moderne, les prévenus se trouvent livrés complètement à la merci de l'arbitraire.

Or le juge Otto Heusser a trouvé moyen d'en rendre l'application encore plus odieuse. En abusant de ses délicates fonctions, en faisant bon marché de tout esprit d'impartialité, il n'a pas hésité à faire servir cette procédure comme un instrument de vengeance aveugle.

Il ne nous appartient pas ici d'entrer dans le fond même du procès, de discuter les faits reprochés aux accusés : ce sera la tâche des avocats chargés de la défense. Mais tout ce que nous venons d'exposer, tout ce que nous savons d'une façon irréfutable sur la manière dont ce « complot » a été bâti, tout cela nous autorise à affirmer hautement que *les résultats d'une enquête menée avec de tels moyens ne peuvent constituer une base d'accusation sérieuse, car ils sont frappés à la racine de la plus légitime des suspicions.*

La libre manifestation de la justice ne peut avoir lieu que lorsque défense et accusation se trouvent sur un pied d'égalité ; s'il n'en est pas ainsi, la justice ne devient qu'une misérable comédie, qu'un instrument de persécution digne des temps les plus sombres de l'histoire.

Pendant l'instruction du procès de Zurich, au lieu d'une atmosphère d'impartialité et de clarté, dans laquelle la vérité aurait pu se faire jour, les ténèbres les plus épaisses n'ont cessé de régner, permettant à l'accusation seule de s'affirmer, au détriment des droits imprescriptibles de la défense.

C'est pourquoi pour nous — et pour toute conscience honnête et droite — cette affaire ne laisse aucun doute : *le 2 juin et jours suivants, à la Cour pénale fédérale siégeant à Zurich, c'est le procès de l'instruction, c'est le procès du juge Otto Heusser lui-même, c'est le procès des pratiques surannées de la procédure pénale fédérale qui se débattront.*

Il y va de notre propre liberté.

Car en laissant s'accomplir sans un sursaut de révolte les actes d'arbitraire et les iniquités criantes commis sous le manteau de la justice, nous nous condamnons à voir sombrer dans les ténèbres et dans la violence les notions les plus élémentaires de droit et de liberté.

Genève, mai 1919.

Ligue de Défense sociale (section de Genève).
Union Ouvrière de Genève.
Fédération des Syndicats ouvriers de Genève.
Parti socialiste Genevois (Section du P. S. S.)
Société des Libres-Penseurs de Genève.

JURA BERNOIS

BIENNE. — *Course au Twannberg.* — Le groupe d'étude compte sur une nombreuse participation pour la course de demain. Départ à 7 heures du matin de la Maison du Peuple. Itinéraire : Evilard, Macolin, Twannberg. Midi : Pique-nique. Retour par Jugy et Vigneules.

PORRENTRUY. — On nous communique que les ouvriers du bâtiment, menuisiers, charpentiers, peintres-plâtriers, gypseurs, du pays de Porrentruy, qui avaient soumis à leurs patrons une demande de relèvement des salaires, n'ont pas obtenu satisfaction.

Les concessions que font les patrons sont bien minimes en raison de la vie chère ici et des salaires payés aux camarades ouvriers du bâtiment des autres localités. Aussi, samedi ou dimanche 1er juin, si un arrangement n'intervient pas, ce sera la grève pour lundi matin.

Nous mettons en garde les ouvriers du bâtiment des autres localités pour qu'ils ne se rendent pas à Porrentruy avant que le conflit ne soit aplani.

Toutes nos sympathies vont aux grévistes s'ils doivent affronter cet efficace moyen de défense. Espérons toutefois qu'au dernier moment, les patrons réfléchiront avant de laisser se déclancher ce mouvement qui peut leur être funeste sous tous les rapports. Chacun sait que l'exode des ouvriers se fait très rapidement. Pour les remplacer, c'est une toute autre question. Aux patrons à réfléchir.

Argus.

TRAMELAN. — *Match de football.* — Demain dimanche, en cas de beau temps, se jouera au Parc des Sports de Tramelan, un grand match de football où se rencontreront les meilleurs joueurs du Jura nord et Jura sud. La partie promet d'être des plus intéressante et attirera sans doute un grand nombre de spectateurs.

ST-IMIER. — *Concert au Stand.*— Nous avons le plaisir d'annoncer qu'un concert aura lieu le dimanche 1er juin, au Stand de St-Imier, par la Persévérante de La Chaux-de-Fonds et l'Union instrumentale de St-Imier. Tous les membres du Cercle ouvrier et amis des sociétés ouvrières peuvent se rencontrer à cette occasion. (Voir aux annonces).

— *Cinéma Palace.* — Dimanche et lundi au Casino, la fin du chef-d'œuvre d'Alexandre Dumas, «Le comte de Monte-Cristo ». Nous joignons à ce programme une magnifique comédie en deux parties, « La petite patriote » où Marie Osborne triomphe.

Ce sera magnifique, dimanche et lundi. Chacun fera bien de s'assurer sa place.

CANTON DE NEUCHATEL

L'heure de fermeture des magasins. — Le Grand Conseil de la République et Canton de Neuchâtel, sur la proposition du Conseil d'Etat et d'une commission spéciale, décrète :

Article premier. — La fermeture des magasins est fixée à 7 heures du soir du lundi au vendredi, et à 8 heures du soir le samedi et la veille des jours fériés reconnus par l'Etat.

Art. 2. — A certaines époques de l'année, ou lors de circonstances exceptionnelles, ces heures de fermeture peuvent être retardées de deux heures au plus par les autorités communales pour tous les magasins ou pour partie d'entre eux.

Demeurent réservées les dispositions de la loi sur la protection des ouvrières du 26 avril 1901.

Art. 3. — Les autorités communales peuvent décider que les dispositions de la présente loi sont applicables aux kiosques et aux étalages en plein air.

Art. 4. — Les contraventions aux prescriptions de la présente loi ou aux arrêtés des autorités communales sur l'heure de fermeture des magasins seront punies de l'amende jusqu'à fr. 20.

En cas de récidive dans les douze mois, la peine sera l'amende jusqu'à fr. 100.

NOIRAIGUE.— *Vive la démocratie bourgeoise!* — La démocratie ! Ah ! ce qu'on nous en a parlé à nous, soldats, qui avons fait quatre cents, cinq cents, même six cents jours de service de mobilisation. On nous a arraché à nos familles, à nos foyers, nous avons perdu nos plus belles années, beaucoup y ont laissé leur santé. Et maintenant, au lieu de recevoir une juste indemnité pour compenser partiellement nos énormes sacrifices, il faut que nous payions des impôts, il faut même que d'aucuns contribuent à payer la dette de mobilisation, à payer le maigre boulot dont ils furent les hôtes forcés. O ma patrie, mon doux, mon glorieux pays, combien tu prends souci de tes enfants ! Ah oui ! Vive la démocratie et « au starr » les socios. *W. Grisel.*

BUTTES. — *Arrestation.* — La gendarmerie de Buttes vient d'arrêter un homme et une femme portant de faux noms ; le service anthropométrique a permis d'établir leur identité ; il s'agit de deux personnes d'origine française, recherchées par le parquet de leur pays pour assassinat et tentative d'assassinat. Les 2 détenus vont être incessamment livrés aux autorités judiciaires françaises.

FLEURIER. — *Par le peuple.* — Une mère de famille, Mme L. D., nous écrit : Comment se fait-il que les présidents de prud'hommes soient nommés par le Grand Conseil et non par le peuple ? Ces fonctionnaires ont été institués pour soutenir les ouvriers, faciliter la protection de leurs intérêts. Ces messieurs du Grand Conseil n'ont pas l'air de s'en préoccuper, dominés par un seul désir : éloigner un socialiste. Mais nous les mères de famille, nous demandons un homme inspirant le respect et non le dégoût, nous demandons quelqu'un en qui nous puissions avoir confiance et c'était bien le cas pour M. Jämes Gaille. Nous lui gardons toute notre estime et attendons que le temps vienne où le peuple, élisant lui-même ses présidents de prud'hommes, saura donner au Grand Conseil une leçon de dignité.

COLOMBIER. — *Salaires de famine.* — Rien de plus intéressant que la mentalité anachronique survivant encore en certaines localités. Un exemple frappant nous est fourni par une lettre d'un de nos abonnés de Colombier, qui nous écrit :

« Voilà 10 mois que je travaille comme chauffeur à l'Usine à gaz de Colombier. Je reçois 200 francs de paye par mois, je suis marié et j'ai deux enfants. Je demeure à l'usine, mais je paie mon logement, mon gaz et ma lumière. Pendant une quinzaine, je travaille de 6 h. du matin à 6 h. du soir. Pendant la quinzaine suivante, de 9 h. du matin à 10 heures du soir. De midi à 2 heures, je dois rester à l'usine. Le soir, je dois rentrer pour 10 heures et souvent me relever une ou deux fois pour l'usine électrique. Ayant demandé une augmentation à notre cher directeur, M. Matthey-Dupraz, celui-ci me répondit : Si vous n'êtes pas content, vous pouvez aller voir ailleurs. C'est ce que j'ai fait. »

Nous nous demandons si vraiment de tels procédés et de telles conditions de travail sont encore à constater dans notre canton. Ce n'est pas flatteur pour nous. Mais patience, voici venir la loi sur les 48 heures !... ça changera, M. Matthey-Dupraz, ça changera !

LA CHAUX-DE-FONDS

Soirée de projections

Voici le temps où la montagne attire ses fervents. C'est à eux que M. Wasserfallen, directeur des Ecoles, offre une causerie sur la Dent du Midi, la sommité aux sept cimes et sur la région voisine, le merveilleux alpage de Barberine.

Mais il a pensé plus encore à ceux que de multiples raisons retiennent à la plaine. Ils pourront, en contemplant 60 clichés, coloriés par un artiste, faire une belle ascension sans peine et avec un minimum de frais.

La séance aura lieu mardi soir, à 8 heures et demie, à l'Amphithéâtre.

Soirée familière à Beau-Site

Nous rappelons la soirée familière donnée ce soir par le Groupe suffragiste local à l'occasion du congrès. Musique, chant, déclamation, gymnastique, comédie. Chacun y trouvera plaisir. Donc, tous à Beau-Site ce soir samedi, à 8 heures et demie.

Fête champêtre au Stand

Demain, n'oubiez pas la Grande fête champêtre, au Stand, organisée par le vélo-club « Les Francs-Coureurs » avec le concours de la musique « La Lyre ». Excellente distraction, jeux nouveaux et divers, répartition aux boules, danse.

Premier concert public

Le premier concert public de la saison d'été 1919 sera donné en cas de beau temps, dimanche 1er juin 1919, de 11 heures du matin à midi, au Parc des Crêtêts, par la musique militaire « Les Armes Réunies ». Nous rappelons par la même occasion que l'entrée aux Concerts publics est libre et gratuite.

OFFICE DE RAVITAILLEMENT

Prix maxima des pommes de terre

On nous informe que les pommes de terre sont vendues 30 et 33 centimes le kilo au détail. La population est informée que le prix de détail est de 25 centimes le kilo au marché comme chez tous les maraîchers. Ce prix ne peut en aucun cas être augmenté. Les personnes auxquelles un prix supérieur serait réclamé sont priées d'en aviser l'autorité communale.

La viande congelée

Il semble exister dans le public une certaine prévention contre la viande congelée et pourtant rien n'est plus mal fondé. En effet, il vaut la peine de prendre en considération le prix relativement peu élevé de ces viandes d'un coût très inférieur à la viande fraîche, fr. 3.— par kilo environ.

Malgré la congélation, cette viande a toutes les propriétés de la viande fraîche, elle provient de bétail indigène ; elle a été préparée dans notre pays et n'a pas eu à subir les inconvénients de longs transports. Certains clients se sont laissé rebuter en constatant parfois que cette viande n'avait pas toujours la délicatesse de l'autre ; il est évident que la faute n'en est pas à la congélation, mais à la qualité du bétail ; une bête de dix ans ne sera pas plus savoureuse et fine si on la consomme fraîche que si on la consomme congelée.

Dans certaines grandes villes, on est résolument entré dans cette voie, et une amélioration générale des prix n'a pas manqué d'en résulter. Ce devrait être le fait chez nous où le bétail indigène ne tarderait pas à baisser. Aussi engageons-nous vivement les consommateurs à favoriser de tout leur pouvoir cet effort vers la vie à meilleur marché et à réclamer de leurs bouchers de la viande congelée.

Gare aux mouches !

La saison s'avance. Le chaud vient et avec lui l'inconvénient notable procuré par les mouches :

L'excellent petit almanach Pestalozzi de 1918 donne à cet égard les quelques conseils suivants :

1. Dès le printemps, détruisez sans pitié les mouches qui se promènent sur les fenêtres et deviendront plus tard les procréatrices de nouvelles et innombrables générations.

2. Désinfectez tous les lieux où les mouches déposent leurs œufs, par du pétrole dans les fosses d'aisances et sur les eaux stagnantes, par de la chaux vive sur les tas de fumier, d'immondices, balayures, etc.

3. Couvrez soigneusement les mets que les mouches souillent et peuvent rendre malsains.

4. Protégez par des rideaux de mousseline les malades et les enfants au berceau contre les mouches, propagatrices reconnues des épidémies (scarlatine, rougeole, etc.).

5. Agriculteurs, lavez fréquemment vos écuries avec du lait de chaux ; elles seront débarrassées de tous les insectes nuisibles qui incommodent le bétail et donneront à ces locaux un air de propreté réjouissant.

Tribune libre

Cherpillod «Garde civique»

On nous écrit :

On annonce un match Cherpillod au Parc des Sports, demain. Nous tenons à rappeler le rôle peu reluisant joué par ce Cherpillod-là à Lausanne où il est le grand manitou de la Garde civique. C'est lui qui leur donne des leçons de boxe et de jiu-jitsu. La presse socialiste ne saurait laisser un tel homme venir se faire ensuite de la réclame dans notre ville sans lui rappeler que lorsqu'on apprend la boxe aux gardes blanches, on ne vient pas s'exhiber dans une cité ouvrière comme la nôtre.

Que M. le capitaine Breitmeyer aille se mesurer avec lui après avoir donné de si belles leçons aux Sagnards, c'est fort bien. Cherpillod n'aura qu'à bien se tenir. Que l'Union helvétique convoque les gardes blanches pour leur montrer comment on flanque une pile à un antagoniste, ce serait de la bonne éducation civique.

Que MM. Bolle, Challandes, Dubois, Moll, Tell Perrin, Dr Bourquin, aillent voir comment on se boxe, c'est dans l'ordre des choses.

Ce qui ne le serait pas, ce serait que des syndiqués et que des socialistes aillent admirer le moniteur de lutte des gardes blanches de Lausanne.

Cherpillod n'est plus un sportsman. C'est une « garde blanche ». Tant pis pour lui.

Convocations

LA CHAUX-DE-FONDS. — *Eglise du Peuple.* — 11 heures, école du dimanche, 8 h. et quart soir, culte.

— *Les militants* de nos sociétés ouvrières d'agrément, sont priés de se rencontrer ce soir à 8 h. et demie, au Cercle ouvrier, dans le but d'organiser une soirée en faveur des grévistes ouvriers sur bois. *L'Union Ouvrière.*

NEUCHATEL. — *Jeunesse socialiste.* — Séance du lundi 2 courant : Ordre du jour : Orientation de la section, au vote secret. Causerie sur la brochure « Vive la république des Soviets » par le camarade R. Evard. Présence indispensable.

LE LOCLE. — *La Sociale.*— Tous à la répétition dimanche matin à 7 heures ; en cas de mauvais temps, au Cercle, à 9 heures. Présence indispensable.

DELEMONT. — *Jeunesse socialiste.* — Séance le lundi 2 juin, à 8 h. et quart précises, au local. La présence de tous est indispensable.

Théâtre de La Chaux-de-Fonds

Dimanche 1er juin 1919

La Dame de chambre

Comédie gaie en 3 actes de Félix Gandera

Location comme d'usage

Retards

Le remède le plus efficace est celui de l'Etablissement Vitis. Envoi contre remboursement, fr. 4.50.

Discrétion absolue.

Etablissement VITIS, case 5565, Neuchâtel

• LA SCALA • Tous les soirs • LA SCALA •

7011

FROU-FROU

Grandiose drame moderne en 5 actes, interprété par Mlle BERTINI

Remontages

On sortirait remontages et terminages 10 ½ lignes cylindre par grandes séries, à domicile ou au comptoir. Bonne rétribution. — S'adr. chez M. Kleiner, D.-Jeanrichard 39. 6997

A vendre une lime à zinc pesant 6 ½ livres. — S'adresser chez M. R. Gagnebin, rue de la Serre 97. 6926

Pierristes On offre à vendre l'outillage complet de pierriste, ainsi que des rubis dessous, à prix très avantageux. — S'adresser à Mme Quilleret, Charrière 35. 7006

A vendre quatre fers pour repasseuse à l'état de neuf ainsi qu'un plot pour les poignets. — Prix 15 fr. — S'adresser Buissons 9, au 3me étage à droite. 6993

Ebauches Jeune dame sachant percer cherche place de suite. — S'adresser au bureau de *La Sentinelle.* 7012

Argenterie & vieux bijoux or & argent sont achetés ou échangés avantageusement par Paul Kramer 5 Place de l'Hôtel de Ville La Chaux-de-Fonds

Ecrivez-nous

une carte postale si vous avez besoin de souliers. Nous vous ferons parvenir par retour du courrier notre nouveau catalogue illustré, afin que vous puissiez choisir avec réflexion. La commande faite, vous recevrez immédiatement des chaussures qui surpasseront toutes vos espérances et qui seront en même temps bon marché et de très bonne qualité.

Chaussures Rod. Hirt & fils, Lenzbourg

Trouvé un sabot de char. — Le réclamer contre frais d'insertion chez M. Alf. Aeschlimann, Beau-Site 22, Saint-Imier. 7004

A vendre une chèvre, bonne laitière. — S'adresser à la Pâquerette, Sombaille 13, La Chaux-de-Fonds. 6994

Jolies blouses soie, taille 42, sont à vendre, ainsi que couvre-lits et draperie. — S'adresser rue du Doubs 23, 1er étage. 7013

Renseignements utiles

Pharmacie d'office : 1er juin : Vuagneux.

Pharmacie Coopérative : 1er juin : Officine No 1, R. Neuve 9, ouverte jusqu'à midi.

Nota. — La pharmacie d'office du dimanche pourvoit seule au service de nuit du samedi soir au lundi matin (de même pour les jours fériés).

Nouveautés de Printemps

5755

Bas prix

Confections de Dames

soit :

Manteaux mi-saison
Manteaux de pluie
Costumes, Robes, Jupes, etc.

Grand choix

La Chaux-de-Fonds **E. Mandowsky** Léopold-Robert 8

Château des Frêtes
LE LOCLE

Dimanche 1er juin 1919
dès 2 h. après-midi

Grande Kermesse

en faveur de la
Maison du Peuple du Locle
avec le bienveillant concours de la
Musique «La Sociale»

Jeux divers
Roue aux millions - Parasol
Petits chevaux
Tombola volante, etc., etc.

A partir de 5 ½ h. 6942

Danse :-: Danse

Le Comité de La Maison du Peuple.

HOTEL du SOLEIL

4, Rue du Stand, 4

Samedi 31 mai

TRIPES

Se recommande, **Ed. Hafner.**

Hôtel de la Poste

Place de la Gare 948

Tous les jours

Dîners et Soupers

à prix fixe

Cuisine soignée. **G. Perrin.**

Chef d'atelier

Position sérieuse et d'avenir est offerte par importante Maison de la place à horloger capable de diriger la terminaison, en bonne qualité, de mouvements ancre Fontainemelon 8¾ à 10½ lignes. Offres avec prétentions et références case postale 11536. — **Fort salaire.** — Discrétion assurée. 7002

Parc des Sports - Tramelan

Dimanche 1er juin 1919
à 2 heures après-midi (en cas de beau temps)

Grand
Match de Football

Jura Nord
contre **Jura Sud**

Mardi 3 juin, à 8 ½ h., à l'AMPHITHÉATRE

PROJECTIONS LUMINEUSES ET CONFÉRENCE

LA DENT DU MIDI

60 magnifiques clichés en couleurs, par M. **Ed. Wasserfallen,** directeur.

7000 **ENTRÉE : 1 franc.** P. 22177 C.

F. O. M. H.

La Chaux-de-Fonds

PIVOTEURS

Les ouvriers pivoteurs sont convoqués pour **mardi 3 juin,** à 6 ½ h. du soir, aux **bureaux de la F. O. M. H.** 6961

Ville de La Chaux-de-Fonds

Mélange fourrager

très avantageux, meilleur marché que l'avoine, 40 % orge, 20 % avoine et 40 % caroubes moulus. — S'inscrire de suite à l'Office des fourrages, Serre 23, 2me étage, et chez MM. les négociants **Wille-Notz** et **Weber.**

7007 **Conseil communal.**

On trouve
dans tous les magasins
Ch. Petitpierre
Belles 6953
Prunes rondes
(Pruneaux)
Le demi-kilo : **fr. 2.10**

6947

Décotteur
Acheveurs d'échappements
Remonteurs de rouages
Sertisseuses à la machine

pour petites pièces ancre, sont demandés à la

Fabrique A. Eigeldinger fils
success. de Godat & Cie
Rue de la Paix 129

Cabinet dentaire
Jean Ramstein
LE LOCLE

Grand'Rue 3 :-: Téléph. 3.85

Ancien assistant de laboratoire du Prof.-Dr Gysi, à l'Ecole dentaire, à Zurich ; du Dr L.-C. Bryan, à Montreux ; du Dr Ehrensberger, à Munich ; et du Dr Manssere, à Charleville.

Laboratoire spécial de prothèse moderne.

Dentiers avec plaque incassable. — Couronnes. — Travaux en pont. — Dents à pivots. — Redressement. 1268

Achat-Vente Habits, souliers usagés. Magasin du coin, 1er Mars 5. 4228

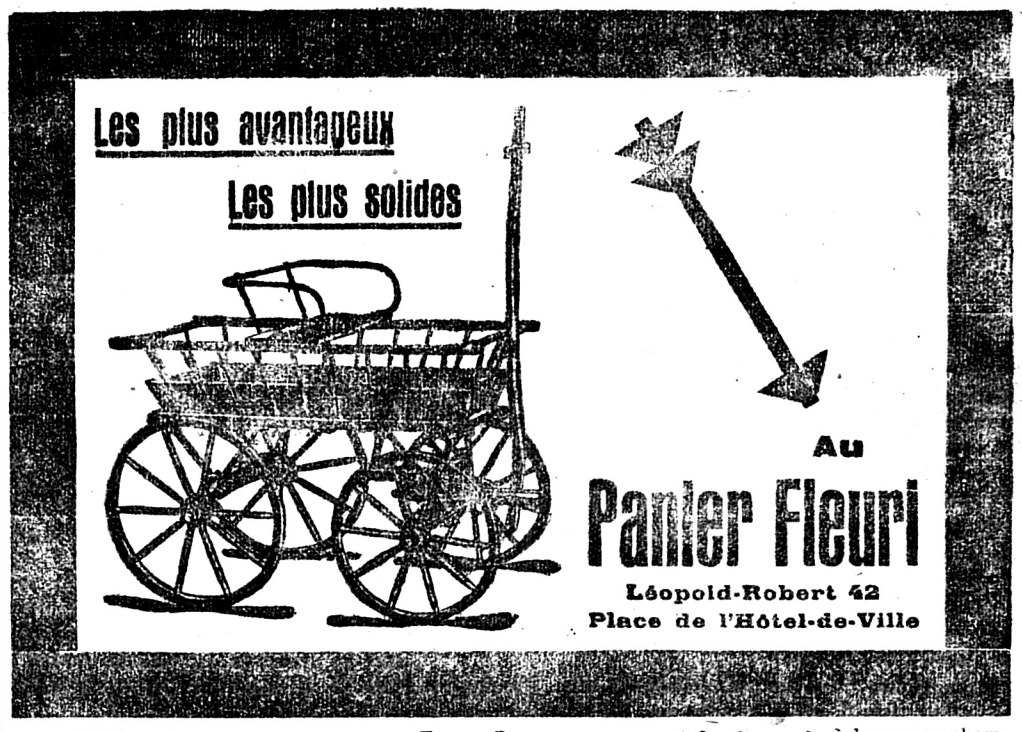

Votre vue baisse

Ne portez pas davantage des lunettes qui vous abîment la vue. Ne fatiguez pas vos yeux plus longtemps.

Venez voir « OPTICA »

M. Audétat, le réputé spécialiste opticien de Neuchâtel, ancien assistant du **Père Kroug,** recevra :

Noirmont. — Hôtel de la Croix Fédérale, lundi 2 juin.
Saignelégier. — Hôtel de la Gare, mardi 3 juin.
Tramelan. — Hôtel du Cerf, mercredi 4 juin.
Tavannes. — Hôtel de la Gare, jeudi 5 juin.
Corgémont. — Hôtel de l'Etoile, vendredi 6 juin.
Courtelary. — Hôtel du Sauvage, samedi 7 juin.

Examen gratuit de la vue.

Lunettes et **pince-nez** à des prix défiant toute concurrence. **Thermomètres, baromètres, instruments d'optique.** F. Z. 264 N. 6999

CABINET DENTAIRE

LÉON BAUD

27, Rue Jaquet-Droz, 27 — Maison de la Consommation
LA CHAUX-DE-FONDS
23 ans de pratique ◆ ◆ ◆ 16 ans chez H. Colell

Spécialiste pour la pose de dentiers en tous genres
Garantie sur factures par écrit
Prix modérés
Transformations **Réparations**
Extractions **Plombages** 2195

Régleuse-Retoucheuse

capable, connaissant à fond la retouche des mouvements 8¾''' à 10½''' ancre est demandée par importante Maison de la place. **Fort salaire.** Place stable et d'avenir. Discrétion assurée.

Offres sous chiffre 7003 au Bureau de *La Sentinelle.*

On demande à louer une chambre non meublée. — S'adresser à M. Ch. Favre, Moulin 3, **St-Imier.** 7005

Etat-civil de La Chaux-de-Fonds
Du 30 mai 1919

Naissance. — Calame, Henri-William, fils de Charles-Henri, horloger, et de Henriette née Blanc, Neuchâtelois.

Promesses de mariage. — Luthi, Charles-Edouard, remonteur, et Scheimbet, Mariette-Cécile, horlog., tous deux Bernois. — Jeanneret-Grosjean, Henri-Arthur, commis, et Tripet, Inès-Nancy, ménagère, tous deux Neuchâtelois.

Mariages civils. — Barbezat, Charles, agriculteur, Neuchâtelois, et Ballmer, Ida-Esther, tailleuse, Bâloise. — Guinand, John-Camille, commis, et Amez-Droz, Marthe-Lucie, couturière, tous deux Neuchâtelois. — Richard, Louis-Georges, remonteur, Neuchâtelois, et Jouffroy, Juliette-Amélie, tailleuse, Française. — Hehlen, Ernest-Arnold, polisseur de vis, Bernois, et Droz, Jeanne-Charlotte, horlogère, Neuchâteloise et Bernoise. — Donzé, Marc-Clément, horloger, et Studer, Edith-Augusta, horlogère, tous deux Bernois. — Vermot, Jules-Alfred, relieur, Neuchâtelois, et Bourquin, Emma-Martha, horlogère, Bernoise.

Décès. — 3824. Matthey-Junod, William-Ulysse, époux en secondes noces de Marie-Marguerite-Anna née Choffat, Neuchâtelois, né le 10 février 1852. — Inc. no 872 : Heng, Auguste, époux de Angèle née Reinhardt, Neuchâtelois, né le 6 octobre 1844.

Etat-civil du Locle
Du 30 mai 1919

Décès. — 2322. Favre-Bulle, Albert, âgé de 72 ans, Neuchâtelois. — 2323. Brandt-dit-Grieurin, Charles-Albert, monteur de boîtes, âgé de 65 ans, Neuchâtelois et Bernois. — 2324. Schild, John-Henri, horloger, âgé de 18 ans, Neuchâtelois et Bernois.

Mariage. — Grandjean, Charles-Albert, comptable, et Seigne, Jeanne-Emma, modiste, les deux Neuchâtelois.

Promesses de mariage. — Cuche, Edmond, horloger, Neuchâtelois, et Schenck, Estelle-Palmyre, couturière, Bernoise. — Huguenin-Elie, Senn-Hubert, manœuv., Neuchâtelois, et Peugeot, Marie-Marcelle, horlogère, Française.

AU PROGRÈS

Le plus grand choix de 6996

LINGERIE

Prix les meilleurs marché

Chemises de jour	pour dames, garnies feston, shirting sans apprêt	**4.90**
Chemises de jour	pour dames, beau shirting, garnies large broderie, **6.90** et	**5.90**
Chemises de jour	shirting supérieur, garnies belle broderie, genre Madère	**8.90**
Cache-corsets	shirting fin, garnis belle broderie St-Gall	**3.90**
Cache-corsets	shirting supérieur, garnis large broderie	**5.90**
Pantalons pour dames	garnis belle broderie large	**4.90**
Pantalons pour dames	garnis large broderie et entre-deux	**5.45**
Pantalons	forme sabot, large volant broderie	**5.45**
Broderie de St-Gall	la pièce de 4 m. 10 depuis	**0.75**

Chemises de nuit - Camisoles - Jupons - Combinaisons
Lingerie pour Enfants et Bébés

Le plus bel assortiment de Lingerie brodée à la main - Lingerie Batiste et Soie
Notre lingerie est réputée pour sa qualité et sa confection soignée

---

Etat-civil de Neuchâtel

Promesses de mariage. — Frédéric-Auguste von Känel, empl. C. F. F., aux Hauts-Geneveys, et Jeanne-Marguerite Bonhôte, tailleuse, à Neuchâtel. — George-Constant Bonhôte, dessinateur-architecte, et Marie-Jeanne von Känel, les deux à Neuchâtel.

Naissances. — 17. Camilla-Louise, à Ernest-Henri Pellegrini, menuisier, et à Flora-Rosa née Christinaz. — 25. Georges-Marcel, à Fritz-Marcel Dumont, cantonnier, à Noiraigue, et à Marguerite-Madeleine née Vermot. — 26. Paul-Henri, à Auguste-Gustave Tellenbach, entrepreneur, et à Eugénie-Marie née Cornetti. — 27. Hedwige-Hélène, à Jules-Albert Zimmermann, employé de bureau, et à Katharina-Hedwig née Roth.

Les membres du **Parti Socialiste** sont informés du décès de leur camarade

Edouard Huguenin-Brandt

L'enterrement *avec suite* aura lieu lundi 2 juin à 1 ½ h. après midi.

Le Comité.

POMPES FUNÈBRES S.A.
LE TACHYPHAGE
se charge de toutes les démarches et formalités.
Toujours grand choix de
Cercueils Tachyphages
CERCUEILS DE BOIS
TRANSPORTS
Pour toute commande s'adresser
S. MACH
Numa-Droz 21 - Fritz-Courvoisier 56
4.90 Téléphones **4.34**
Jour et Nuit 4826

Madame Emma BOURQUIN-LINDT et sa famille adressent leurs sincères remerciements aux nombreux amis et connaissances qui les ont entourés d'une réconfortante sympathie dans leur deuil.

Dans l'impossibilité de répondre à chacun, ils prient par ces lignes d'agréer l'expression de leur reconnaissance. P. 22172 C. 7001

Madame et Monsieur **Fritz Affolter et famille** ainsi que les familles parentes et alliées remercient très sincèrement toutes les personnes qui de près ou de loin et en particulier la Société de gymnastique « Ancienne Section », leur ont témoigné tant de marques de sympathie pendant les jours de terrible épreuve qu'ils viennent de traverser.

La Chaux-de-Fonds, le 31 mai 1919. 7009

Repose en paix, cher époux et père.

Madame Marie Huguenin-Brandt et ses enfants, à La Chaux-de-Fonds ; Madame et Monsieur Camille Bruand-Huguenin et leurs enfants, à Besançon ; Monsieur et Madame Edouard Huguenin-Hertig et leurs enfants, à La Chaux-de-Fonds ; les enfants de feu Madame Julia Paroz-Huguenin, ainsi que les familles alliées Jeanmaire, Griffon, Berberat, Juillerat et Cuenin à La Chaux-de-Fonds, ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances, de la perte sensible qu'ils viennent d'éprouver en la personne de leur cher époux, père, beau-père, grand-père, beau-frère, oncle, neveu, cousin et parent,

Monsieur Edouard HUGUENIN-BRANDT

que Dieu a repris à Lui subitement, vendredi soir à 4½ heures, à l'âge de 54 ans.

La Chaux-de-Fonds, le 30 mai 1919.

L'ensevelissement, auquel ils sont priés d'assister, aura lieu **lundi 2 juin,** à 1½ heure après midi.

Une urne funéraire sera déposée devant la maison mortuaire, **rue de la Serre 38.**

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part. 7008

DERNIÈRES NOUVELLES

Sus aux Bolchévistes !

COPENHAGUE, 30. — (Bureau letton). Uxkull, sur la Duna, à 26 kilomètres de Riga, et Rotenpoin, à 22 kilomètres de Riga, sur le chemin de fer Riga-Wenden, ont été pris. Les bolchévistes en fuite sont poursuivis.

Réd. — L'Agence centrale annonce de Stockholm la chute prochaine de Pétrograde. Et Bourtzeff, qui travaille à Paris pour le compte des pires réactionnaires russes considère que la prise de la ville est imminente. Il dit qu'on peut attendre de cet événement un réveil de tous les Russes adversaires du bolchévisme qui suivront désormais les indications de l'amiral Koltchak.

Koltchak, le fourrier du tsar, est devenu le chéri de tout ce que l'Europe compte d'ennemis de la Russie révolutionnaire et socialiste. Le ministre anglais Churchill nous donne cependant le fin mot de l'histoire. Dans un exposé de la situation en Russie, il déclare :

« Au nord, l'avance des troupes de l'amiral Koltchak, équipées et armées par la Grande-Bretagne, a drainé 20,000 bolchévistes du front d'Archangel, ce qui nous a rendu un grand service, en nous faisant entrevoir la possibilité de nous retirer sans laisser des amis à la vengeance des bolchévistes ». Il ajoute que l'armée du général Denikine avait devant elle de belles perspectives. Elle continuera de recevoir du matériel de guerre et des munitions de la Grande-Bretagne.

Mais tandis que gouvernements et ministres se réjouissent de mater la Révolution russe, 1° La triple alliance des mineurs, cheminots et ouvriers des transports d'Angleterre menace le gouvernement anglais d'arrêter le travail si le retrait des troupes en Russie n'était pas décidé dans un bref délai ; 2° Le Comité national de la C. G. T. française vient de féliciter les marins de la flotte de la mer Noire d'avoir refusé de combattre les révolutionnaires russes ; 3° L'« Avanti », organe du socialisme italien, demande qu'une grève générale simultanée soit organisée par les prolétariats d'Angleterre, de France et d'Italie, pour obliger les gouvernants de l'Entente à cesser la guerre aux révolutions ouvrières ; 4° Une proposition du même genre a été faite au Comité national de la C. G. T ; 5° On en a parlé aussi à la C. A. P. du Parti socialiste français.

Clemenceau contre l'intervention en Russie

PARIS, 30. — Havas. — M. Clemenceau, recevant une délégation de la C. G. T., a déclaré au sujet de l'intervention en Russie qu'il était d'avis qu'aucune immixtion dans les affaires intérieures de la Russie ne devait être provoquée. L'évacuation des territoires russes, notamment d'Odessa, a été ordonnée par le gouvernement français. Quand celui-ci aura l'assurance que les peuples amis de la France et voisins de la Russie pourront être libérés des attaques des légions russes, les troupes françaises d'Orient actuellement aux frontières de la Pologne et de la Roumanie seront rapatriées en France.

Réd. : Pour la galerie, qui commence à gronder, on se prononce contre l'intervention. Mais le ministère de la guerre fait parvenir 100 millions par mois à Koltchak, et le tour est joué !

Autour du Traité de Paix

Avant la signature

VERSAILLES, 30. — Havas. — Le comte Brockdorff-Rantzau a travaillé vendredi matin de 9 heures à 11 heures avec les conseillers privés restant en France à la rédaction du mémoire sur le travail des dernières commissions, relatif au bois et aux matières premières. Ces commissions doivent se réunir un certain nombre de fois. Il a été établi la liste des conseillers et secrétaires qui doivent partir le plus tôt possible et du personnel dont on n'a plus besoin depuis la remise des propositions aux Alliés.

Le colonel Henry a apporté vendredi matin à Paris une centaine d'exemplaires du contre-projet, destinés à la commission d'examen.

Deux courriers sont arrivés de Cologne vendredi matin.

Il y a eu 7 documents

BERLIN, 30. — « Gazette de Francfort ». — Sept documents ont été remis dernièrement par la délégation de paix allemande :

1. Une note donnant un court aperçu des contre-projets allemands ;

2. Un mémoire dont la partie générale a déjà été publiée ;

3. Un préavis de la commission financière ;

4. Un rapport de la commission de la dette ;

5. Une note sur la question des prisonniers de guerre ;

6. Des remarques sur les articles 259 et 263 du traité de paix ;

7. Une question relative aux Allemands qui se trouvent aux mains de l'ennemi.

LA PAIX DE WILSON

Contre qui, puisque l'Allemagne n'aura plus de flotte ?

NEW-YORK, 30. — Selon une communication du département de la marine de guerre, chacun des navires de guerre, actuellement en construction pour la flotte américaine, coûte 32 millions de dollars. Chacun de ces navires a un tonnage de 43,000 tonnes et est armé de douze canons à 40 centimères et de quinze canons à 15 centimètres. Le grand tonnage et le grand poids de l'armement étonnent spécialement quand on les compare avec les super-dreadnoughts de jusqu'ici. Aussi le coût des nouveaux navires de guerre américains est-il le double des super-dreadnoughts de jusqu'ici.

Le tour d'Italie cycliste

NAPLES, 30. — Cinquième étape du tour d'Italie : Belloni est arrivé premier, suivi à quelques secondes près par Girardengo, Buysse, Lucotti, Egg, Calzolari.

Contribution du capital en Angleterre

LONDRES, 30. — Le parti ouvrier a déposé à la Chambre des Communes un projet de loi concernant la levée sur le capital. Suivant ce projet, cette levée devra être exécutée comme suit : La contribution sera calculée sur la fortune en possession des contribuables le 30 avril 1919. Les possesseurs d'une fortune de 5000 livres sterlings au minimum, mais au maximum de 6000 devront en abandonner 1 %. Les posseseurs d'une fortune de 6000 l. s. et au maximum de 7000 l. s., devront en abandonner 1 ½ %, 7000 à 8000, 2 % ; de 8000 à 9000, 2 ½ % ; de 9000 à 10,000, 3 % ; de 10,000 à 15,000, 3 ½ % ; de 15 à 20,000, 4 % ; de 20 à 30,000, 5 % ; de 30 à 40,000, 7 % ; de 40 à 50,000, 8 % ; de 50 à 60,000, 9 % ; de 60 à 70,000, 10 % ; de 70 à 80,000, 11 % ; de 80 à 90,000, 12 % ; de 90 à 100,000, 15 % ; de 80 à 90,000, sus de 100,000 livres sterlings devra abandonner 20 % à l'Etat. Cette contribution sera faite en deux versements. Le premier avant le 31 décembre 1919 et le deuxième dans un délai de deux ans de cette date.

Accord entre le parti ouvrier et le gouvernement anglais

LONDRES, 30. — Un accord est intervenu entre le gouvernement et le parti ouvrier au sujet du projet de loi réintroduisant les privilèges conquis par la classe ouvrière et abandonnés spontanément pendant la guerre. Comme on se souvient le projet du gouvernement avait été considéré insuffisant par le parti ouvrier. Ces dernières semaines des négociations et des conférences ont eu lieu en vue de combler les lacunes de ce projet. Les modifications nécessaires ont désormais été arrêtées avec le concours des représentants du parti ouvrier qui s'est déclaré satisfait du projet dans sa forme actuelle.

La grève des ouvriers textiles italiens

MILAN, 30. — Selon le «Secolo», la grève générale des ouvriers textiles menace de se propager dans toute l'Italie. Le projet d'accord élaboré par les représentants des industriels de la laine et les Chambres des syndicats en vue de mettre fin à la grève générale, a été repoussé par les ouvriers des fabriques de laine, les propositions de ce projet ne correspondant pas aux propositions de l'Union des ouvriers textiles.

Les négociations ont été suspendues. On attend des décisions importantes du congrès des secrétaires de toutes les unions textiles, qui a lieu aujourd'hui.

Troubles au Mexique

WASHINGTON, 30. — On mande de Mexico qu'en raison des troubles, la garde militaire a été doublée et des mitrailleuses mises en position sur le Palais national et la cathédrale.

Les troupes de Diaz manifestent une activité inusitée le long de la voie ferrée de Tehuantepec. Le fait que Obregon aurait refusé de marcher contre Villa tiendrait à ce qu'il croit Carranza incapable de faire face à la situation.

Au sud de la frontière mexicaine, dans le voisinage de Juarez, les Indiens Yaquis donnent des inquiétudes.

On croit que Villa se prépare à s'opposer avec des forces suffisantes à la marche des troupes fédérales allant secourir Chihuahua.

Le général Carranza ayant demandé à Washington l'autorisation de passage pour deux mille hommes à travers le territoire des Etats-Unis de Aguaprieto à Juarez, pour opérer contre les troupes du général Villa, le gouvernement américain a refusé pour le moment, estimant que les troupes qui devaient traverser l'Arizona, le Nouveau-Mexique et le Texas ne pourraient pas protéger les Américains du nord du Mexique, les révolutionnaires ayant coupé la route de Juarez à Chihuahua.

CONFÉDÉRATION

Le nouvel horaire des C. F. F.

BERNE, 31. — On annonce l'introduction d'un nouvel horaire dès le 1er juillet. Il entrera en vigueur dès que le département de l'économie publique aura garanti une livraison de 40,000 tonnes de charbon aux C. F. F.

M. Gorjat, directeur des C. F. F., vient de rentrer de Belgique. Les démarches qu'il était chargé de faire en vue d'améliorer notre approvisionnement en combustible ont heureusement abouti. Nous recevrons 120,000 tonnes de charbon par mois, de Belgique, à partir du 1er juin, jusqu'à la fin de l'année. Comme on sait la France nous enverra 60,000 tonnes mensuelles, l'Angleterre et les Etats-Unis 50 à 100,000 tonnes et l'Allemagne 50,000 tonnes. Il est donc probable que rien ne retiendra la mise en vigueur du nouvel horaire.

L'assurance vieillesse

BERNE, 31. — Le département fédéral des finances vient d'achever un très volumineux message (près de 200 pages imprimées) sur l'assurance vieillesse-invalidité des survivants, et le financement de celle-ci. Le département conclut à la nécessité de l'introduction de l'assurance dans le plus court délai possible. Les conséquences financières de celle-ci seront cependant si grandes, qu'il est nécessaire de décider tout de suite également de la question des moyens de son financement. Les trois sources principales de ressources prévues sont l'impôt sur le tabac, l'impôt sur la bière, et sur les successions. Le produit annuel de ces trois impôts est évalué à 45 millions. Une partie des revenus de l'impôt sur les successions serait attribuée aux cantons.

Le message en question doit être soumis prochainement aux délibérations du Conseil fédéral, sa publication suivra dans deux semaines à peu près.

Un groupe communiste suisse

BERNE, 30. — Le congrès national des groupes communistes de Suisse, qui a eu lieu à Bienne, a décidé la création d'un parti communiste suisse avec siège à Zurich.

Chez les boîtiers or

LA CHAUX-DE-FONDS, 31. — Sp. — Hier étaient réunis à La Chaux-de-Fonds les représentants des organisations ouvrières et patronales. Les discussions, qui ont porté principalement sur le contrat collectif, ont duré toute la journée. Le nouveau contrat serait élaboré d'ici au 1er octobre, mais en attendant la semaine de 48 heures a été convenue et s'appliquerait dès le 1er juillet. Pour les ouvriers à la journée, sans diminution de salaire, et pour les ouvriers aux pièces il a été convenu 10 % d'augmentation sur les salaires pour compenser la réduction du temps de travail.

D'autre part, une allocation de 1 fr. par jour sera donnée à tous les ouvriers dès le 1er juillet.

Les allocations seront transformées en salaires. Une commission spéciale a été nommée pour la revision des tarifs des ouvriers aux pièces. Les autres groupements ne manqueront pas de suivre. Il faut cependant constater que les monteurs de boîtes or ont toujours été à l'avant-garde du mouvement en faveur des améliorations syndicales. Leurs collègues auront à cœur de donner un sérieux coup de collier pour se mettre à leur niveau.

Suppression prochaine des cartes de graisse et de pain

BERNE, 30. — Le Conseil fédéral n'a tenu, vendredi matin, qu'une courte séance dans laquelle il s'est occupé de notre alimentation ; il a donné pleins pouvoirs à l'Office de l'alimentation pour la suppression des mesures restrictives que permettront les circonstances. On croit qu'il sera possible de supprimer bientôt les cartes de graisse et de pain ; en revanche, les restrictions sur le beurre devront être maintenues.

L'amnistie des cheminots

BERNE, 31. — Répondant à la requête de l'Union fédérative des fonctionnaires, employés et ouvriers fédéraux, tendant à amnistier tous les cheminots, ayant participé à la grève générale, le Conseil fédéral déclare que cette amnistie était du ressort de l'Assemblée fédérale, et que pour cette raison, la requête a été renvoyée à celle-ci. Le Conseil fédéral ne se prononcera sur cette requête que s'il est invité à le faire par les Chambres fédérales.

Porcs d'Italie

BERNE, 31.— Le bureau d'importation pour le bétail d'abatage se plaint de ce que la dernière convention pour les échanges avec l'Italie ait augmenté les difficultés d'importation. En vertu de celle-ci, les achats devaient s'exécuter par le moyen d'un consortium, tandis que précédemment l'acheteur se trouvait en mesure d'agir directement. Le gouvernement italien vient cependant d'apporter un allègement aux dispositions en vigueur, de sorte qu'à l'avenir un plus grand nombre de porcs pourront être expédiés en Suisse. On espère que les importations de porcs, qui se sont augmentées depuis la fin d'avril, continueront à augmenter suffisamment, pour déterminer une sensible amélioration des conditions de notre ravitaillement en viande.

La grève des ouvriers sur bois

Elle continue et messieurs les patrons continuent à se cantonner dans leur tour d'ivoire. Ils gardent un mutisme dédaigneux. Causer et discuter avec « nos ouvriers » ? Allons donc. Le syndicat ouvrier s'est adressé à la Chambre de conciliation. Accepter de répondre à une convocation de la Chambre cantonale du commerce, du travail et de l'industrie ? Allons donc, quand on est « patron menuisier ou ébéniste ». Ça ne mord pas.

Sur 36 patrons employant en tout 90 ouvriers environ, les deux tiers ne sont d'ailleurs que des patrons sans ouvriers. Ils ont tout intérêt à voir la grève se prolonger. Ils font double journée et ce sont les employeurs ayant des usines modernes et perfectionnées qui écopent.

Il faut relever que le système de production dans cette profession est des plus retardé chez nous. Ces dizaines de petites boutiques où le patron travaille seul ou avec un « pommeau » ne permettent pas d'arriver à une production rationnelle. Il n'est pas étonnant dès lors que des maisons de Lausanne, de Bâle ou de Horgen nous fassent concurrence sur place. A cette heure, des ouvriers procèdent dans une villa de la ville à des transformations importantes. Ils viennent de Bâle et coûtent environ 25 fr. par tête !

Abus de bénéfice, manque de méthode et en plus intransigeance violente à l'égard des ouvriers.

Ceux-ci demandent 1 fr. 50 à l'heure. Actuellement, le minimum est de 1 fr. et le maximum de 1 fr. 30 (les patrons se font payer 1 fr. 90 et 2 fr. par la clientèle). Rien de plus modeste donc que la revendication ci-dessus correspondant avec une diminution des heures.

Il se pourrait bien qu'à Berne on mette enfin certains récalcitrants à la raison. Nous attendons les résultats de la conférence avec intérêt.

L'Union ouvrière, dans son assemblée du 30 mai, après avoir pris connaissance de la situation et des revendications des ouvriers sur bois, a décidé à l'unanimité de mettre tout en œuvre pour appuyer ces camarades dans leur mouvement et faire appel à l'opinion publique pour rappeler à une juste notion des réalités messieurs les employeurs.

Il nous paraît inadmissible, en un temps de vie chère comme aujourd'hui, de refuser d'examiner une augmentation de salaire légitime, à des ouvriers, alors que partout autour de nous ces questions sont à l'ordre du jour entre organisations patronales et ouvrières. En conséquence, l'Union ouvrière fait appel à la solidarité de toute la population ouvrière de notre ville, et organise des souscriptions en faveur des familles des grévistes.

Camarades ouvriers, faites bon accueil aux collègues qui vous présenteront des listes et vive la solidarité ouvrière ! *L'Union ouvrière.*

LA CHAUX-DE-FONDS

† Edouard Huguenin

Nous apprenons la mort de notre camarade Edouard Huguenin, bien connu dans le monde des syndiqués, des graveurs spécialement, où il dépensa pas mal d'énergie il y a quelques années. Il fut également président de la Fédération romande des Unions ouvrières aujourd'hui disparue grâce au développement des grandes fédérations syndicales.

Portant un sac de tourbe, Edouard Huguenin est tombé dans l'escalier et s'est tué sur le coup. Souffrant de chômage et de la maladie, il traversa quelques années difficiles pour achever sa carrière.

Nous exprimons à sa famille l'expression de toute notre sympathie.

Assemblée du personnel fédéral

Dans sa dernière séance du 24 avril écoulé, le Comité de l'Union fédérative a décidé à l'unanimité d'organiser dans toute la Suisse, des assemblées du personnel des administrations et services de la Confédération pour apuuyer et renforcer la revendication adressée au Conseil fédéral par le Comité de l'Union fédérative et réclamant : l'introduction de la semaine de 48 heures pour tout le personnel occupé en plein dans les entreprises suisses de transport, dès le 1er juillet 1919, c'est-à-dire en même temps que l'application de cette réforme dans les grandes entreprises industrielles et le commerce.

A La Chaux-de-Fonds, cette assemblée aura lieu demain 1er juin, à 2 heures après midi, à l'Amphithéâtre du Collège primaire. L'orateur principal, désigné par le Comité de l'U. F., sera le collègue Ruedi, secrétaire des employés postaux.

Suffrage féminin

C'est donc demain que l'Association suisse pour le Suffrage féminin tiendra ses assises à La Chaux-de-Fonds. Nous rappelons à tous les amis de cette belle et bonne cause les différentes manifestations de cette session féministe.

1. 9 h. matin, séance publique à Beau-Site. Appel, rapport financier, rapport sur la nationalité de la femme mariée, sur l'introduction du suffrage féminin dans la Constitution fédérale, sur la lutte contre l'extension des maladies vénériennes, sur les couleurs de l'association, etc.

2. Midi et demi : Repas en commun à l'Hôtel de la Poste.

3. 3 heures et demie : Landsgemeinde dans la forêt (en cas de mauvais temps, à Beau-Site). Le service civique des femmes et le suffrage. Mesures de protection légale des ouvrières.

4. 8 heures et demie : **Grande assemblée publique à Beau-Site : Le suffrage féminin en 1918 et 1919.** Exposé par huit oratrices différentes.

Nous convions tous nos lecteurs et toutes nos lectrices à assister le plus nombreux possible à ces manifestations.

La « Persévérante » à Saint-Imier

Nous rappelons la course du printemps de la « Persévérante » à Saint-Imier. Toutes les personnes désireuses de l'accompagner sont priées de se rencontrer dimanche 1er juin, à 8 heures du matin, au Cercle ouvrier. Se munir de vivres. Arrêt au Cercle de Sonvilier pour dîner. Retour par train. Départ de Saint-Imier à 9 h. 40 ; arrivée à La Chaux-de-Fonds à 10 heures et quart.

L'horaire du S.-C.

Le chemin de fer Saignelégier-Chaux-de-Fonds annonce que dès dimanche prochain, 1er juin, les trains Nos 81 et 82 prévus à l'horaire du 2 décembre comme n'ayant lieu que les jours ouvrables, circuleront aussi les dimanches et jours de fête générale.

Réjane à La Chaux-de-Fonds

Madame Réjane, entourée de sa troupe du Théâtre Réjane de Paris, viendra donner le jeudi 5 juin, au Théâtre, sa toute dernière création : « Notre Image », œuvre nouvelle d'Henry Bataille.

Réjane est une artiste unique. C'est la comédienne la plus fine, la plus spirituelle, la plus émouvante de notre époque. Elle ne peut être comparée à aucune autre

On retient ses places dès lundi pour ce spectacle extraordinaire, le matin à 9 heures pour les Amis du Théâtre, l'après-midi à 1 heure pour le public.

Il s'agit de préciser

L'équipe des mouchards qui cherchèrent à discréditer leurs collègues de la poste — alors que l'administrateur postal et les patrons boîtiers rendaient d'excellents témoignages aux accusés — a une mauvaise presse et, ma foi, elle le mérite bien. Personne ne tient à partager la réprobation générale qui pèse sur les Gottlieb Schwab, Cartier, Jobin, Jung, Bourquin et Cie. Personne ne tient à passer avec eux pour des faux-frères. Personne ne tient non plus à partager la réputation d'un ou deux de ces « employés modèles ». Aussi comprend-on les demandes de précisions qui nous parviennent. Trois postiers, qui ne tiennent pas à être confondus avec l'équipe des « héros » nous prient de faire disparaître la confusion née de similitudes de nom : Georges Schwab, facteur de lettres n'est point de l'équipe noire et jaune. Fritz Bourquin, facteur de lettres ne tient pas à ce qu'on le prennent pour Ch. Bourquin qui « boit comme tout le monde » et Fritz Calame, garçon de bureau, demande qu'on ne le prenne point pour Ch. Calame, facteur aux mandats. S'il y avait eu deux Jobin ou deux Cartier qu'aurions-nous entendu ?

Nous demandons toutes nos excuses à ces trois bons employés et bons syndiqués, animés d'un bel esprit de solidarité syndicale, d'avoir permis en ne précisant pas qu'on les confonde avec Gottlieb Schwab, Ch. Calame et Charles Bourquin. Il y a des ressemblances auxquelles on ne tient pas, évidemment, évidemment !

Musique
Instruments
Pianos
Harmoniums
livre très avantageusement
WITSCHI-BENGUEREL
La Chaux-de-Fonds
22, Léopold-Robert, 22

A vendre une belle chèvre blanche, sans corne, primée. — S'adr. à Alcide Meyrat, Champ-Meusel, SAINT-IMIER. 6960

Apollo
Neuchâtel
— Jardin Anglais —
PROGRAMME
du 29 mai au 5 juin
Programme exceptionnel
Vendémiaire
En 9 actes
Drame qui est bien le plus émouvant qu'on puisse voir
Interprété par les principaux artistes de JUDEX :
René Cresté et Ed. Mathé
La vendange.
Deux Boches. — Muet !... Voleuse ? — Empoisonné par les gaz. — Le vin de la victoire prochaine.
Ce film, de 3200 mètres de longueur, a une durée de plus de 2 h. de spectacle
Vendémiaire
Le programme sera complété par une superbe vue documentaire :
BERNE
avec ses principaux édifices et monuments

VOILE
Vente sensationnelle à prix très avantageux et choix immense
Voile imprimé larg. 75 cm. rayures et pois, belle qualité le mètre **2.75**
Voile imprimé larg. 110 cm. dessins variés joli choix le mètre **4.25**
Voile brodé blanc et couleur, largeur 100 cm. dessins nouveaux le mètre **5.90**
Voile uni blanc double largeur très avantageux depuis **3.50**
Voile couleur toutes les teintes modernes belle qual., larg. 110 cm., dep. **4.25**
Voile fantaisie tissé, rayures et carreaux, largeur 110 cm., dep., le m. **3.90**
Grands Magasins
Grosch & Greiff S. A.
LA CHAUX-DE-FONDS
Mousselinette rayures et pois, fond blanc, jolie qualité le mètre **1.95**
2.25 Crépon coton imprimé à fleurs et rayures, larg. 75 cm. le mètre

Manufacture de
Socques modernes
„LA SUISSE"
Passage du Centre
La Chaux-de-Fonds
C'est à cette adresse que vous achèterez le plus avantageusement les **socccolis** et **sandales** avec semelles de bois.
Nos articles ne sont fabriqués qu'avec des cuirs de première qualité, souples et solides, et nous les garantissons.
Remontages. Réparations. Vente de semelles en bois, clous, graisses, cirages.
Prix très modérés.

Pharmacie B. Bæhler
St-Imier
Spécialités suisses et étrangères
Kola granulée
Antinosine
Huile de Harlem véritable - Toile souveraine
Articles de pansement
Irrigateurs 2268

E. MANDOWSKY
LA CHAUX-DE-FONDS
Léopold-Robert 8 - 1er étage
Nos rayons de
MEUBLES
sont toujours très complets
Travail soigné
Arrangements
5627

6958 **Guérison du** P-16-U
Goitres et des Glandes
par notre **Friction anti-goitreuse „Strumasan"** seul remède efficace et garanti inoffensif. Nombr. attest. Prix : 1/2 flac. fr. 3.—, 1 flac. 5 fr. Prompt envoi au dehors par la **Pharmacie du Jura, Bienne.**

Lapins. A vendre 23 lapins en parfaite santé, une baraque avec poulailler, 600 m² de jardin tout fait, 3 tonneaux pour compôte, 1 haltère. Pressant. — S'adresser à M. Paul Jeanmonod, Grenier 41i. 6971

A vendre une machine à régler « Luthi », état de neuf. — S'adresser rue de la Ronde 6, au pignon. 6957

N'oubliez pas que les :: PETITES :: ANNONCES ont le plus grand succès dans « La Sentinelle »

Couturière connaissant toutes les parties de son métier se recommande pour du travail à la maison. — A la même adresse, à louer une chambre non meublée. — S'adresser rue du Doubs 133, rez-de-chaussée à gauche. 6983

A vendre un lit complet en bon état. — S'adresser rue des Fleurs 9, 3me étage à droite. 6982

Finissages et **achevages d'échappements** 10 1/2 ancre sont à sortir à ouvrier consciencieux. — S'adresser au bureau de *La Sentinelle.* 6986

Perdu de la Confiserie Landry à la rue de l'Industrie 2, un portemonnaie violet contenant une vingtaine de francs. — Le rapporter contre récompense Industrie 2, 1er à droite. 6978

parurent. On entrait dans la vallée de Schonwerth. Le parc s'annonçait de façon à prouver que la demeure ducale ne pouvait lutter avec cette demeure plus que princière. Parallèlement à la route, couraient des grilles dont le travail semblait dû à un artiste de la Renaissance, tant il avait d'analogie avec les dentelles italiennes. Au loin, on apercevait de toutes parts des arbres au feuillage exotique. Là se pressait contre la grille une haie de mimosas ; un peu plus loin ce rideau se déchirait, et l'on voyait apparaître un temple hindou, aux coupoles dorées. Les degrés de marbre qui conduisaient à son entrée étaient battus par un vivier, et sur sa rive soigneusement gazonnée se tenait un taureau, qui tourna majestueusement son large front vers la voiture... Cela semblait quelque chose comme un rêve... une échappée sur la vie des Hindous, un paysage copié sur la nature mystérieuse de cette terre qui est la patrie du mystère, l'Inde. Puis l'aspect du parc changeait. On apercevait des tilleuls dont l'antiquité eût pu faire honte à beaucoup d'arbres généalogiques, et les pins au feuillage noirâtre traînaient leurs barbes d'un air maussade sur les fleurettes des prairies.

La route contourna encore quelques bosquets d'érables, puis s'engagea sur une esplanade couverte de gravier et vint s'arrêter devant la façade du château de Schonwerth.

Un grand nombre de valets en livrée de gala se précipita au-devant des voyageurs, et l'intendant en chef, irréprochablement vêtu de noir, le cou emprisonné dans une cravate blanche, vint ouvrir la portière en se courbant jusqu'à terre. M. de Mainau jeta les rênes à un palefrenier, et vint offrir la main à sa femme pour l'aider à descendre de voiture. Cela était tout à fait correct et absolument irréprochable. Mais la jeune femme retira involontairement sa main, et M. de Mainau, lui adressant un regard de surprise, la reprit et la passa sous son bras, comme pour l'avertir qu'il s'agissait d'un point d'étiquette auquel il était impossible de se soustraire. Il la conduisit vers l'escalier.

Le vestibule dans lequel Liane venait d'être introduite avait la hauteur d'une église, et l'analogie se complétait par la lumière tamisée de haut, au travers des vitraux coloriés qui garnissaient les fenêtres en ogive. Un tapis épais garnissait les marches de l'escalier. Tout cela était beau, même magnifique, mais si froid, si silencieux, que Liane eut besoin de toute sa force pour ne point défaillir.

A peine eut-il pénétré dans sa maison, qu'une vive surprise et une violente contrariété se peignirent sur les traits du baron de Mainau. Il fixa un regard étincelant sur M. l'intendant en chef. Celui-ci, plus respectueusement courbé que jamais, demeurait les yeux baissés. On devinait qu'il n'eût jamais osé lever son regard sur le maître de ces lieux.

— Il ne m'a pas été permis de le faire, M. le baron, murmura-t-il à voix basse. Sa Seigneurie n'a pas permis que l'orangerie fût mise à ma disposition, et il a fait enlever toutes les guirlandes qui ornaient le vestibule... à cause de la défunte baronne....

Une flamme monta au visage du maître du château. Les valets, avec le flair particulier qui les distingue, prévoyant un orage, s'écartèrent sans que l'oreille pût percevoir le bruit de leurs pas, et s'en allèrent deviser en plein air de la piteuse situation dans laquelle se trouvait l'intendant en chef, retenu par la nature de ses fonctions à portée des plus amers reproches.

Pourtant la tempête prévue avorta, et M. de Mainau, souriant ironiquement, s'adressa à sa femme.

— Vous me voyez bien honteux, Juliane, lui dit-il d'une voix qui luttait contre les intonations de la colère. Je suis hors d'état de prendre ma revanche. A Rüdisdorf, on avait semé les fleurs sous nos pas... Vous trouvez ici une maison dénuée de toute parure de ce genre. Pardonnez à mon oncle, je vous prie... Ma première femme était sa fille.

Il ne lui laissa pas le temps de lui répondre, et, pressant le pas, il la conduisit au travers de nombreux salons somptueux, jusqu'à une galerie de glaces. Liane se vit là, au bras du maître de ces magnificences, et elle ne put s'empêcher de se dire qu'ils étaient assortis... quant à l'aspect. Il était grand, beau, et de fière allure ; elle était élancée et bien faite. Mais quel abîme était creusé entre ces deux âmes qu'un prêtre venait d'unir, et qui devaient demeurer à jamais séparées !

Un majordome avait ouvert en se courbant la porte de la galerie de glaces. Quand elle y entra, Juliane éprouva une sorte de vertige. En dépit de l'imposante élévation des appartements et de l'épaisseur considérable des murs, on suffoquait dans cette galerie : les fenêtres immenses étaient soigneusement fermées, et leurs vitres décuplaient la chaleur du soleil de juillet, qui les frappait d'aplomb. A l'extrémité de la galerie, un feu énorme flambait dans une cheminée, des tapis épais couvraient le parquet, de lourds rideaux garnissaient les fenêtres, la dernière fenêtre était en outre couverte de volets rembourrés.

(A suivre).

Kefol NEVRALGIE MIGRAINE BOITE 10 POUDRES Fr. 1.80 TOUTES PHARMACIES

No 5. — 10me volume VIIme Année. — 1919.

GRAND FEUILLETON DE „LA SENTINELLE"

Journal quotidien d'information et d'annonces

LA SECONDE FEMME

par

E. MARLITT

(SUITE)

Dehors, sur la terrasse, il y avait un peu de mouvement. On entendait le pas de deux hommes qui se promenaient lentement et atteignaient l'extrémité de cette terrasse placée exactement au-dessous de la fenêtre dont Ulrique avait ouvert le volet. Les deux sœurs jetèrent un coup d'œil au dehors. Le baron de Mainau s'était appuyé contre la balustrade et contemplait la campagne. Ce n'était plus l'automate compassé qui avait figuré avec tant d'indifférence dans la cérémonie nuptiale. Il avait allumé un cigare, et, entre chaque nuage bleuâtre qu'il envoyait vers le ciel, il plaçait une parole non pas gaie, mais amusante, si l'on en devait croire les rires et les protestations de son compagnon.

— Je ne dis pas qu'elle soit une beauté... Mon Dieu ! je sais mieux que personne combien il y a de degrés en cette matière, disait le comte de Rüdiger. Et chacune de ses paroles arrivait claire et distincte jusqu'à la galerie de marbre. Non... j'en conviens, mais elle a quelque chose de très particulier que je ne puis encore définir. Son nez ne peut être classé parmi les nez grecs ni romains, à coup sûr... Mais, mon Dieu ! à quoi bon ? Qu'est-ce que cette forme de nez a de remarquable ?.... Bref, je trouve que son visage est rempli d'agrément.

Le baron de Mainau leva les épaules.

— Hum !... soit, fit-il avec une intonation railleuse. C'est une jeune fille timide, au caractère craintif, avec une expression dolente et des yeux de nuance violette, à la La Vallière... à ce qu'il me semble du moins.... Mais regarde, ajouta-t-il en s'animant tout à coup, regarde ce paysage, Rüdiger ! Ah ! l'individu qui a dessiné le parc de Rüdisdorf était un artiste de génie. Qu'il a été bien inspiré en donnant un semblable cadre à ce château !

— Allons donc !... dit M. de Rüdiger avec emportement. Il s'agit bien de cela ! Tu sais que je ne perds pas mon temps à examiner et admirer de pareilles choses... De beaux yeux ! Une belle chevelure !... Bonté divine ! Quelle chevelure ! quelles nattes magnifiques se traînaient tantôt sur les dalles de la chapelle !

— Oui... c'est une variante un peu décolorée de la chevelure héréditaire des Trachenberg, répondit Mainau avec indifférence. Si je ne me trompe, cette nuance à la Titien est tout à fait en vogue dans ce moment. Tous les romans fourmillent de chevelures plus ou moins rousses. Celle-ci l'est plutôt moins que plus : grand bien lui fasse !... et tant mieux pour elle ! Je l'admirerais peut-être dans un portrait... mais chez ma femme !....

Il souffla sur la balustrade pour écarter les cendres que son cigare y avait laissé tomber, puis s'accouda et se plongea avec obstination dans la contemplation des points de vue ménagés dans le parc.

Liane couvrit instinctivement son visage avec l'épaisse gaze de son voile. Même sa sœur bien-aimée... pas même sa sœur, qui écoutait douloureusement cette conversation, ne devait apercevoir sur ses joues la rougeur de l'humiliation.

La comtesse de Trachenberg se promenait dans le parterre en compagnie du prêtre qui avait célébré le mariage. Tout à coup elle se dirigea vers le château et monta vivement le perron qui conduisait à la terrasse.

— Un mot, mon cher Raoul, un seul mot, dit-elle en posant sa main sur le bras de son gendre.

Et elle parcourut lentement la terrasse en causant de choses indifférentes jusqu'à ce qu'elle fût assez éloignée des deux assistants.

— A propos !.. fit-elle en s'arrêtant tout à coup,

Association suisse pour le Suffrage Féminin

VIIIme Assemblée générale

dans la grande salle de Beau-Site
le dimanche 1er juin 1919

ORDRE DU JOUR : P22161C 6967

9 h. matin ; **Séance publique.**
3 1/2 h. après-midi : **Landsgemeinde** dans la Forêt (en cas de pluie, à Beau-Site).
8 1/2 h. du soir : **Grande assemblée publique** à Beau-Site :

Le Suffrage Féminin en 1918-1919

Tout le public est cordialement invité. **Comité local.**

LE LOCLE

Lundi 2 juin, à 8 heures du soir
au **Temple français**

Grande Conférence

publique et contradictoire

organisée par

L'Union Ouvrière et le Parti socialiste
pour couvrir les frais du procès de la grève générale

Orateurs :

M. Paul PETTAVEL, pasteur
défenseur des camarades ayant paru devant le Tribunal militaire

Dr. Henri PERRET, professeur

Cartes d'entrée à 1 fr., à 0.50
en vente chez M. Ch. Vuille, magasin de cigares, Mlle Blaser, Raoul Girard, Casino, Coopératives Réunies, au Cercle des Travailleurs, au Bureau de la F. O. M. H. et le soir à l'entrée. 6981

Cinéma Palace (Casino) St-Imier

Dimanche, Matinée de 1 1/2 à 7 h., sans interruption
Soirée : 8 1/4 h. **Lundi** soir : 8 1/4 h.

Le Comte de Monte-Cristo

(La fin)

La Petite Patriote

2 parties 6940

Camarades ! Faites vos achats chez les négociants qui favorisent votre journal de leurs annonces.

Vous serez enchanté de posséder

Un Rasoir „MUSETTE"

avec son nécessaire, lorsque vous en aurez fait l'essai !

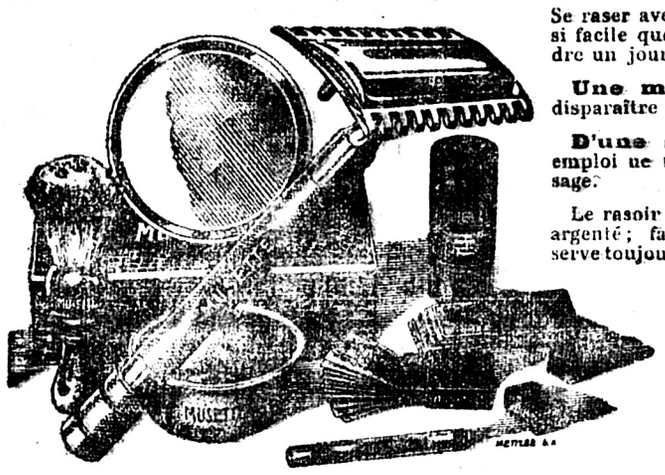

Se raser avec un rasoir **Musette** est si facile que vous ne devriez pas attendre un jour de plus avant d'essayer.

Une minute suffit pour faire disparaître la barbe la plus rude.

D'une sûreté absolue, son emploi ne nécessite aucun apprentissage. 6731

Le rasoir **Musette** est triplement argenté ; fabriqué avec soin, il conserve toujours son bel aspect de finesse.

Il est livré avec :
24 lames de rechange,
1 bol en aluminium,
1 pin eau à barbe, première qualité,
1 tube de savon extra,
1 glace pour pendre ou poser, 1 bâton d'alun contre les coupures. Le tout dans un joli écrin

A terme 39 fr. Acompte 9 fr. Par mois 5 fr. Au comptant 35 fr.
Vous gagnerez du temps et de l'argent en vous rasant avec le rasoir „MUSETTE"

Demandez le prospectus illustré, gratis et franco, à la

Fabrique „MUSETTE" Guy-Robert & Co, LA CHAUX-DE-FONDS, Rue A.-M.-Piaget 82 — Maison Suisse fondée en 1871

Mme Beck couturière, rue des Fleurs 20, au pignon, se recommande pour façons de pantalons d'hommes et d'enfants. Bas prix. 4733

Polisseuse On demande une bonne polisseuse de boîtes or, ainsi qu'une apprentie. — S'adresser au bureau de *La Sentinelle.* 6922

Au Gagne-Petit E. Meyer & Cie, Place Neuve 9, **Lainage, Corsets, Lingerie. Literie. Meubles soignés.**

TISSUS
POUR ROBES & COSTUMES
Au Progrès
LA CHAUX-DE-FONDS

ECHANTILLONS À DISPOSITION

STAND DES ARMES-RÉUNIES

Dimanche 1er juin 1919
dès 2 h. après-midi — le soir dès 8 h.

Grande Fête Champêtre

organisée par le Vélo-Club „Les Francs-Coureurs"
avec le bienveillant concours Musique de la „La Lyre"

DANSE dans la Grande Salle DANSE

Roue à la vaisselle — Jeux nouveaux et divers
Répartition au jeu de boules 6970

En cas de pluie, la fête aura lieu dans les salles

Stand de Saint-Imier

Dimanche 1er juin 1919, à 3 h. après-midi

GRAND CONCERT

donné par 6975

La Persévérante Fanfare ouvrière de La Chaux-de-Fonds
et
L'Union Instrumentale Fanfare ouvrière de St-Imier

Buffet Buffet

La cantine sera desservie par le Cercle ouvrier

EAU-DE-VIE DE FRUITS

pour vente supérieure à 5 litres
le litre fr. 4.60
Téléphone 1.12 **net au comptant** Téléphone 1.12

Magasin : DE VINCENTI GUIDO
SAINT-IMIER 6236

Mise au concours

Ensuite de démission honorable d'un titulaire, un poste de

Secrétaire-Administrateur de la F. O. M. H.
Section La Chaux-de-Fonds

est mis au concours.

Traitement initial : fr. 3,500, en plus les allocations de vie chère.

Les candidats doivent être membres de la F. O. M. H., connaître le mouvement syndical, pouvoir s'exprimer facilement et capables de faire une excellente propagande.

Les groupes peuvent présenter des candidats.

Pour consultations et renseignements, s'adresser au président William Vuagneux, rue du Soleil 11. Les postulations doivent être envoyées à la même adresse.

Clôture de la mise au concours : **5 juin 1919.** 6822

tu pardonneras une petite indiscrétion due à la sollicitude maternelle. Il m'est pénible, crois-le, de toucher à une semblable question au dernier moment, à l'heure solennelle de la séparation.... Puis-je savoir combien Liane aura d'argent de poche ?

— Exactement autant que ma première femme : trois mille thalers.

La comtesse baissa la tête avec satisfaction.

— Elle peut se féliciter de son sort, dit-elle. Je n'ai pas été partagée de la sorte à son âge.

Son gendre accueillit par un sourire ironique, — qu'elle ne vit pas, — le profond et sincère soupir que cette réflexion amena sur ses lèvres.

— Et dis-moi, Raoul, reprit-elle, tu ne seras pas trop mauvais pour elle, n'est-ce pas ?

— Qu'entendez-vous par là, ma tante ?... dit-il en lui adressant un regard presque courroucé. Pouvez-vous supposer un seul instant que je sois assez mal appris pour jamais manquer d'égards envers la femme qui porte mon nom, assez grossier pour oublier un seul instant les devoirs que la politesse nous impose envers tout le monde ? En exigez-vous davantage ? Ce serait faillir à nos conventions. J'ai besoin d'une mère pour mon enfant, d'une maîtresse de maison pouvant gouverner ma demeure pendant une absence qui sera extrêmement longue, et se renouvellera plus d'une fois, suivant toute probabilité. Vous avez été instruite de toutes ces particularités. Vous m'avez garanti Juliane comme une excellente créature qui s'estimera heureuse de l'existence que je lui ferai. Je ne puis l'aimer, et je me conduirai de telle sorte que, sans avoir jamais un reproche sérieux à m'adresser, elle soit à jamais préservée du malheur de m'aimer.

Ulrique saisit sa sœur et la serra contre son cœur en pleurant amèrement.

La comtesse, un peu déçue par ce discours, si net, prit la parole d'un ton assez embarrassé :

— Au nom du ciel, Raoul !... ne te fâche pas, dit-elle. Tu m'as mal comprise, ou plutôt je me suis mal exprimée. Je n'ai jamais songé à ces questions sentimentales, qui sont à la fois ridicules et absurdes... J'ai voulu seulement solliciter ton indulgence pour les cas où Liane ne se conduirait pas à ton gré.... Vois le tour qu'elle nous a joué aujourd'hui avec sa toilette de mariée !

— Quant à cela, ma tante, répondit Mainau avec fermeté, nous n'avons pas à nous en occuper. Juliane est libre, entièrement libre d'agir à sa guise dans toutes ces circonstances. Elle sera, je l'espère, raisonnable dans les cas sérieux....

— Oh ! pour cela, tu peux y compter... Il y a des choses qui sont pénibles à dire... Pourtant tu es doublement de la famille. A qui pourrais-je ouvrir mon cœur, sinon à toi, mon cher Raoul ?

— Ouvrez, ma tante, ouvrez, répondit M. de Mainau d'un ton très sérieux.

— Eh bien ! je te dirai que Magnus est l'être le plus nul que la terre ait jamais porté, un homme sans énergie, ayant en toute matière les idées les plus fausses... Et, par malheur, dès que je blâmais Magnus, ses deux sœurs le défendaient. Mais, dès que Liane se sera éloignée d'Ulrique, qui est le mauvais génie, le funeste conseiller de la famille, dès qu'elle ne sera plus soumise à cette influence pernicieuse, vous trouverez en elle l'âme la plus docile et le caractère le plus placide.

— Ma mère est un peu prompte en ses jugements, dit Liane avec amertume, tandis que les pas, en s'éloignant, leur dérobaient le reste de la conversation. Elle n'a jamais pris la peine de jeter un regard dans mon âme... N'avons-nous pas toujours été abandonnés à des étrangers ?... Pourquoi pleures-tu, Ulrique ? Nous n'avons pas le droit de jeter la pierre au froid égoïste qui vient de me donner son nom.... Et moi ?... ai-je consulté mon cœur lorsque j'ai placé ma main dans la sienne ? J'ai dit oui parce que j'avais peur de ma mère....

— Et par tendresse pour Magnus et pour moi, poursuivit Ulrique de cette voix basse et brisée que l'on remarque chez ceux qui souffrent. Nous avons tout mis en œuvre pour te décider à ce mariage... tant nous désirions, fût-ce en nous déchirant le cœur, te soustraire à l'enfer dans lequel nous vivons. Nous qui te connaissons si bien, nous n'avons jamais douté de la tendresse que tu inspirerais à ceux qui auraient le bonheur de vivre près de toi, chère bien-aimée ! Et voilà l'existence à laquelle on te condamne... toi si jeune !

— Si jeune ? Ulrique, j'aurai le mois prochain vingt-et-un ans accomplis. Nous avons traversé ensemble bien des douleurs et supporté d'amères souffrances. Je ne suis pas du tout l'enfant inexpérimentée dont ma mère vient de tracer le portrait.... N'aie point d'inquiétudes en me voyant partir avec Mainau... Je ne veux pas de son amour et je possède assez de fierté pour le rassurer bientôt, et complètement, à cet égard. Mes brevets de capacité, conquis par mon travail à l'institut dans lequel j'ai été élevée, me donnent un grand courage et assurent ma situation ; car, si la baronne de Mainau part aujourd'hui pour son beau château de Schonwerth, je sais qu'elle s'y rend à titre d'institutrice du petit Léo. J'ai un but de noble utilité, et pourrai peut-être faire un peu de bien. Cela doit suffire à toutes les femmes, et en tous cas cela me suffit pour toute ma vie... Reste ici près de Magnus, près de mon père. O chère, et bonne, et noble Ulrique... parle-leur de moi, qui m'éloigne de tout ce que j'aime ici-bas.

Les deux sœurs s'étreignirent encore une fois. Puis Liane se sauva sans oser jeter un regard en arrière. A l'autre extrémité de la galerie de marbre se trouvait Magnus, qui la reçut dans ses bras en pleurant aussi amèrement qu'Ulrique.

Mais la voiture était avancée devant le perron. La comtesse de Trachenberg, en compagnie de ses trois hôtes, attendait sa fille pour lui faire des adieux pleins de convenance, et non pas déchirants comme ceux auxquels venaient de s'abandonner ses enfants. Liane, tenant de sa main crispée son voile bien plaqué sur son visage, s'arrêta devant sa mère.

— Va, mon enfant, dit celle-ci en la baisant au front, va !... tu as la bénédiction de Dieu et la mienne !

Malheureusement, un geste théâtral et ridiculement affecté vint changer la signification de ces mots. Elle leva le voile de la jeune baronne, baisa son front, et la voiture roula dans la direction de la plus prochaine station du chemin de fer.

V

Après un trajet de quatre heures, les voyageurs atteignirent la gare de la petite capitale du pays. La nouvelle vie qui s'ouvrait pour Liane lui apparut dans son éclat. La voiture qui l'attendait pour la conduire au château de Schonwerth, distant d'une heure environ, était de nature à exciter, sinon l'admiration des personnes accoutumées aux magnificences de bon goût, du moins leur attention et leur approbation. L'extérieur, d'une sombre nuance brune, n'avait pour tout ornement que l'écusson et le tortil des Mainau. Mais l'intérieur était capitonné d'une étoffe de soie gris argent, aux reflets lumineux, et les deux chevaux, conduits par un cocher majestueux, étaient des pur-sang. La modeste robe grise qui servait de costume de voyage à la jeune femme sembla encore plus terne au contact de ces coussins soyeux, et, en la voyant blottie dans le coin de cette belle voiture, on eût dit qu'un prince des contes de fées enlevait à ses forêts natales une fille de charbonnier, encore vêtue de la grossière enveloppe qui lui servait de vêtement.

Tandis que M. de Rüdiger s'asseyait près de Liane, le baron de Mainau escaladait le siège du cocher, en faisait descendre celui-ci et s'emparait des rênes.

L'attelage, qu'il conduisait négligemment, — en apparence, — bondit sous sa main, et s'engagea au grand trot sur la large route conduisant au château de Schonwerth.

La campagne échappait aux regards, les arbres semblaient fuir éperdus devant cette marche rapide. Bientôt on vit briller au loin l'étang, et l'on aperçut le petit village de pêcheurs, au-dessus duquel s'élevait une nuée de pigeons.... Tout était silencieux, tout semblait désert dans ce lieu naguère si animé.

La voiture quitta la grande route pour s'engager dans un chemin ombragé qui paraissait livrer passage à regret aux importuns venant rompre le majestueux silence de la forêt.

Tout à coup, à cinquante pas de distance, apparut en travers de la route une dame en costume d'amazone.

— Mainau !.... la duchesse !... s'écria Rüdiger.

L'avertissement était inutile. M. de Mainau avait déjà ralenti l'allure de ses chevaux, et ceux-ci marchaient au pas lorsqu'on s'approcha de la duchesse, qui venait d'être rejointe par une dame également à cheval.

La duchesse, dans son habit noir, la chevelure rejetée en arrière, et couverte d'un chapeau à larges bords et à longue plume, avait arrêté sa monture. Elle rendit gracieusement les profonds saluts qui lui étaient adressés, et complimenta M. de Mainau avec une grande bienveillance.

— Non, non, restez, monsieur de Rüdiger. Je vous dispense de quitter la voiture, dit-elle au jeune homme qui s'empressait de mettre pied à terre. Restez, je vous en prie, je vous le commande.

Seulement, la duchesse ne regardait pas du tout le jeune homme en lui parlant : ses yeux semblaient essayer de transpercer le voile dont Liane était enveloppée. Quelques secondes plus tard, la voiture s'était éloignée des promeneuses, qui continuaient à parcourir le chemin au pas de leurs chevaux.

— Cette petite «sœur grise», dit la demoiselle d'honneur en souriant de pitié, est une vraie fille des Trachenberg, roux, paraît-il, de père en fille aussi bien que de père en fils.

Le roulement de la voiture couvrit le bruit de ces paroles, mais M. de Mainau, qui s'était retourné sur son siège, en comprit le sens d'après l'expression des visages... Il sourit. Liane aperçut alors pour la première fois cette sauvage expression de triomphe qui donnait au regard de son mari un éclat si particulier. Il n'avait pas une seule fois jeté un coup d'œil sur la place occupée par la jeune femme, et cette indifférence était tellement vraie, que Rüdiger, lequel étudiait curieusement la situation, dut s'avouer à lui-même que cette fois il ne s'agissait pas de l'une de ces comédies jouées maintes fois, et non sans succès, par le beau Mainau, mais de la plus sincère des indifférences.

Les chevaux se retrouvèrent sur la grande route et la parcoururent avec une vitesse décuplée, semblait-il, par le temps d'arrêt qui leur avait été imposé. Le regard de la jeune femme ne quittait plus le conducteur de ce fougueux attelage... La rencontre qui venait d'avoir lieu éclairait d'une lumière encore douteuse, sans doute, mais qui allait s'affermissant, la bizarre énigme de ce mariage. Elle commençait à deviner pourquoi il l'avait épousée ; elle comprenait, depuis que la belle duchesse lui était apparue, pourquoi il ne pourrait jamais aimer la femme qui portait son nom.

Les cimes des dernières arbres de la forêt s'es-